

**ALLEGATIONS ARMENIENNES
ET
FAITS HISTORIQUES
QUESTIONS ET REPONSES**

Centre de Recherches Stratégiques - 2005

S O M M A I R E

QUESTIONS ET REPONSES	5
QUESTION 1: L'ANATOLIE ORIENTALE EST-ELLE LE TERRITOIRE D'ORIGINE DES ARMENIENS ?.....	7
QUESTION 2: LES TURCS ONT-ILS PRIS PAR FORCE LES TERRES DES ARMENIENS ?	9
QUESTION 3: LES TURCS ONT-ILS TOUJOURS ATTAQUE ET OPPRIME LES ARMENIENS AU COURS DE L'HISTOIRE ?	12
QUESTION 4: LES TURCS ONT-ILS VRAIMENT TENTE DE MASSACRER LES ARMENIENS A PARTIR DE 1890 ?.....	17
QUESTION 5: QU'EST CE QUE L'ON ENTEND PAR LE TERME "GENOCIDE" ?.....	27
QUESTION 6: LES TURCS ONT-ILS VOULU ET ENTREPRIS UN MASSACRE SYSTEMATIQUE DES ARMENIENS EN 1915 ?.....	28
QUESTION 7: TALAT PACHA A-T-IL EXPEDIE DES TELEGRAMMES SECRETS ORDONNANT DE PROCEDER A DES MASSACRES ?	35
QUESTION 8: Y-A-T-IL EU UN MILLION ET DEMI DE MORTS ARMENIENS PENDANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE ?.....	40
QUESTION 9: LE TRAITE DE SEVRES EST-IL TOUJOURS EN VIGUEUR ?	42
QUESTION 10: LES ARMENIENS DE TURQUIE SONT-ILS OPPRIMES EN TURQUIE AUJOURD'HUI ?.....	45
QUESTION 11 : COMMENT DECRIVEZ – VOUS L'ETAT PRESENT DES AFFAIRES ENTRE LA TURQUIE ET L'ARMENIE	47
TERRORISME ARMENIEN: UNE LISTE CHRONOLOGIQUE.....	49
DECLARATION DES UNIVERSITAIRES AMERICAINS.....	66
BIBLIOGRAPHIE.....	73

**QUESTIONS
ET
REPOSES**

QUESTION 1: L'ANATOLIE ORIENTALE EST-ELLE LE TERRITOIRE D'ORIGINE DES ARMÉNIENS ?

Les historiens, même arméniens, sont en désaccord sur ce point. Examinons certaines de ces théories contradictoires dans le cadre de l'histoire de l'Anatolie.

1. L'origine biblique. Dans cette perspective, les Arméniens descendraient de Haïk, arrière-arrière-petit-fils de Noé, le patriarche de la Bible. Certains, acceptant l'hypothèse selon laquelle l'Arche de Noé aurait touché terre sur le mont Ararat, en concluent que l'Anatolie Orientale est bien le territoire d'origine des Arméniens et ajoutent même que Haïk vécut quelque 400 ans et étendit sa domination jusqu'à Babylone. Cette affirmation, sans aucune confirmation scientifique, relève de la fable pure et simple et ne mérite pas que nous nous y arrêtions plus longtemps. L'historien Auguste Carrière la rejette en faisant remarquer qu'elle "*repose entièrement sur des données fournies par des historiens arméniens et en grande partie inventées.*"¹

2. L'origine ourartienne. Certains Arméniens identifient leur peuple avec celui d'Ourartou qui vécut en Anatolie Orientale à partir de 3000 av. J.C. jusqu'à sa défaite et sa destruction par les Mèdes, et dont le territoire disputé à la fois par les Lydiens et les Mèdes finit par tomber sous l'influence de ces derniers. Cette identification ne s'appuie sur aucun fait. Le mot "arménien" n'apparaît sous aucune forme dans les inscriptions contemporaines trouvées en Anatolie; de plus, il n'y avait aucune similarité entre les langues arménienne et ourartienne, la première appartenant au groupe Satem des langues indo-européennes tandis que la seconde est apparentée aux langues Ouralo-Altaïques. Les deux cultures étaient tout aussi différentes. Les dernières découvertes archéologiques faites dans la région d'Erzurum illustrent très clairement ces constatations. Absolument aucune preuve ne permet donc d'assimiler le peuple arménien au peuple d'Ourartou.

3. L'origine thraco-phrygienne. Cette théorie à laquelle se rallie la majorité des historiens arméniens, les fait descendre d'un groupe thraco-phrygien, originaire de la péninsule des Balkans et qui aurait émigré en Anatolie Orientale au VI^e siècle av. J.C. sous la pression des Illyriens. Cette théorie est basée sur le fait que le nom "*Arménien*" apparaît pour la première fois dans l'inscription de Behistan remontant à l'an 521 av. J.C. et où l'empereur perse Darius déclare: "*J'ai vaincu les Arméniens*". Il va de soi que l'acceptation de cette théorie implique le rejet des deux théories

¹ CARRIERE, Auguste; Moïse de Khoren et la Généalogie Patriarcale, Paris, 1896.

précédentes.

4. L'origine Sud-Caucasienne. Selon cette conception, les Arméniens seraient apparentés par la race et la culture aux peuplades du Sud-Caucase et seraient donc originaires de cette région. Mais cette théorie n'a pu être élaborée qu'à partir d'un seul fait: la défaite des Arméniens par Darius dans le Caucase. En fait, les Arméniens ne sont apparentés à aucune des races de cette région.

5. L'origine touranienne. Certains Arméniens ont invoqué des ressemblances entre leur langue et leur culture et celles de tribus turques et azéri du Caucase pour établir une relation entre elles, mais cette théorie n'a pas encore été prouvée.

Quelle que soit l'hypothèse exacte, si tant est qu'il y en ait une parmi celles-ci, il est absolument certain que les Arméniens ne sont pas originaires d'Anatolie et qu'ils n'y ont pas vécu 3000 ou 4000 ans comme ils prétendent. Ces affirmations n'ont pour but que de "*prouver*" que les Turcs auraient chassé les Arméniens d'une patrie qui était la leur depuis des millénaires, mais elles ne résistent pas à l'examen des faits.

QUESTION 2: LES TURCS ONT-ILS PRIS PAR FORCE LES TERRES DES ARMÉNIENS ?

Le territoire où, pendant un certain temps, les Arméniens ont vécu ensemble n'a jamais été gouverné par eux comme un Etat indépendant et souverain. Ce territoire n'a jamais été dominé par les Arméniens aussi longtemps qu'ils l'ont occupé et aussi loin qu'on remonte dans l'histoire. De 521 à 344 av. J.C., ce fut une province de la Perse. De 334 à 215 av. J.C., il fut incorporé à l'Empire macédonien puis, de 215 à 190 av. J.C., passa sous le contrôle des Séleucides. De 190 jusqu'à 220 ap. J.C. il changea fréquemment de mains, les Romains et les Parthes se le disputant. De 220 jusqu'au début du V^e siècle, ce fut une province sassanide puis, jusqu'au V^e siècle il appartint à Byzance. Du VII^e au X^e siècles, il fut contrôlé par les Arabes avant de revenir sous l'autorité byzantine pour enfin être dominé par les Turcs à partir du XI^e siècle.

A aucun moment, les Arméniens vivant sur ce territoire soumis à tant de souverainetés diverses n'instituèrent d'Etat arménien indépendant ou unifié. Tout au plus, quelques nobles arméniens et leurs familles gouvernèrent-ils certaines régions en qualité de vassaux des suzerains impériaux, leurs voisins, et servant ainsi de tampons entre les puissances environnantes. La plupart de ces principautés arméniennes furent donc érigées dans le cadre d'une hiérarchie féodale par des hobereaux arméniens, ou par les empires voisins qui, de cette façon, s'en faisaient des auxiliaires militaires contre leurs propres ennemis. On ne saurait en trouver de meilleur exemple que les Baghratides, longtemps cités par les historiens du nationalisme arménien comme la preuve de leur indépendance historique; or cette famille ne devait en fait son autorité sur la région qu'aux califes arabes. De plus, certaines de ces familles princières étaient d'origine persane plutôt qu'arménienne. Qu'elles n'aient jamais constitué un Etat indépendant apparaît bien dans ce passage dû à l'historien arménien Kevork Aslan:

"Les Arméniens vivaient en notables locaux. Le sentiment d'unité nationale leur était étranger. Il n'y avait aucun lien politique entre eux. Ils n'avaient d'attaches qu'avec les notables des environs. S'ils éprouvaient des sentiments nationaux, ceux-ci ne pouvaient donc se concevoir qu'à l'échelle locale."²

Ces principautés arméniennes existèrent pendant des siècles mais toujours sous le contrôle de vastes empires, d'Etats puissants et variés; afin d'obtenir un maximum

² ASLAN, Kevork; L'Arménie et les Arméniens, Istanbul, 1914

d'avantages, elles ne se privaient d'ailleurs pas de changer souvent d'allégeance ce qui valut aux Arméniens des remarques critiques et souvent caustiques de la part des historiens contemporains. C'est ainsi que Tacite, l'historien romain, écrivait dans son *Annarlium Liber*:

"Les Arméniens modifient leur position envers Rome et l'Empire perse, apportant leur aide tantôt à l'un, tantôt à l'autre."

et concluait en disant que c'était *"un peuple étrange."*

Cet état de choses, et plus particulièrement, le manque d'unité et de force des Arméniens, leur incapacité à créer un véritable Etat, leur faiblesse vis-à-vis de leurs voisins, le fait que leur territoire ait servi de champ-clos aux luttes multiples et incessantes de leurs puissants voisins et suzerains, explique pourquoi ils furent souvent déportés, ou durent souvent s'éloigner de leur propre chef, des territoires qu'ils occupaient au début de leur histoire. Ainsi quand ils fuirent devant les Perses, ils s'établirent dans la région de Kayseri, en Anatolie centrale. Les Sassanides les déportèrent à l'intérieur de l'Iran, les Arabes en Syrie et dans la péninsule arabique, les Byzantins en Anatolie centrale et à Istanbul, en Thrace, en Macédoine, en Bulgarie, en Roumanie, en Hongrie, en Transylvanie et en Crimée. Pendant les Croisades, ils gagnèrent Chypre, la Crète et l'Italie. En fuite devant les Mongols, ils se fixèrent à Kazan et à Astrakhan en Asie Centrale. Plus tard, ils furent enfin déportés par les Russes qui les firent passer de la Crimée et du Caucase vers l'intérieur de la Russie. C'est en raison de ces déportations et de ces migrations séculaires que les Arméniens se trouvèrent dispersés de la Sicile aux Indes et de Crimée à l'Arabie, formant ainsi ce qu'ils appellent "la diaspora arménienne", bien des siècles avant d'être déportés par les Ottomans en 1915.

150 ans après s'être convertis au christianisme, les Arméniens se détachèrent de l'église byzantine en 451, déclenchant ainsi une longue suite de conflits qui se perpétuèrent jusqu'à la fin du XI^e siècle, i.e. jusqu'à l'installation des Turcs en Anatolie, et au cours desquels les Byzantins s'efforcèrent d'éliminer les Arméniens et leurs principautés afin de maintenir l'hégémonie de l'orthodoxie grecque dans la totalité de l'Empire. Les historiens arméniens de l'époque racontent en détails comment les Byzantins déportèrent les Arméniens et les utilisèrent en avant-garde de leurs propres troupes face aux forces ennemies. Cela explique pourquoi les Turcs seldjoukides ne rencontrèrent pas de principautés arméniennes lorsqu'ils déferlèrent sur l'Anatolie à la fin du XI^e siècle : une seule force restait en mesure de s'opposer à eux, celle des Byzantins. Le souverain seldjoukide Alparslan conquiert le territoire de la principauté arménienne d'Ani en 1064, mais celle-ci avait déjà été abolie en 1045, soit dix-neuf ans plus tôt, par les soins de Byzance qui fit appel à des immigrants grecs pour remplacer les Arméniens qu'elle avait déportés. Il est donc faux de prétendre que les Turcs seldjoukides aient été responsables de la disparition d'une principauté arménienne, quelle qu'elle fût,

voire d'un Etat Arménien. Byzance y avait pourvu par avance et ce sont d'ailleurs les remous sociaux et économiques qui en résultèrent qui facilitèrent grandement l'installation ultérieure des Turcs. Les historiens arméniens de l'époque considèrent cette conquête turque de l'Anatolie comme une libération survenant après de longs siècles d'administration abusive et d'oppression sous le joug de Byzance. C'est ainsi que l'historien Asoghik rapporte *"qu'en raison de leur hostilité envers Byzance, les Arméniens accueillirent avec plaisir la venue des Turcs en Anatolie et les aidèrent même"*. Mathieu d'Edesse, un autre historien arménien, raconte lui aussi que ses compatriotes se réjouirent et fêtèrent publiquement la prise d'Edesse, aujourd'hui Urfa, par les Turcs.

Il est vrai qu'une principauté arménienne vit le jour en Cilicie en 1080. Cependant, cela ne résultait pas de l'occupation turque en Anatolie comme on l'a prétendu mais de la destruction par les Byzantins des dernières principautés de l'Anatolie Orientale, destruction qui entraîna un afflux de réfugiés arméniens en Cilicie. Tout en acceptant la suzeraineté de Byzance, puis des royaumes des Croisés, des Mongols, et enfin de la famille catholique Lusignan qui contrôlait Chypre, cette principauté entretenait de bonnes relations avec les Turcs, même lorsqu'elle aida les Croisés qui furent amenés à la traverser lors de leur expédition vers la Terre Sainte. Ce genre de relations avec des *"infidèles"* n'était d'ailleurs pas pour plaire à l'Eglise grégorienne arménienne, d'où l'apparition de divisions internes qui jouèrent un rôle important dans la conquête de la principauté par les Mamelouks de Syrie et d'Egypte en 1375. En dernière analyse, l'existence de cette principauté eut pour conséquence principale la création d'une Eglise arménienne, indépendante de celle d'Etchmiadzine, ce qui aggrava les divisions au sein de l'orthodoxie arménienne, situation qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Ainsi donc, lorsque l'Anatolie Orientale fut conquise par Mehmet II le Conquérant et Selim 1er, elle fut enlevée aux Turcomans du Mouton Blanc et aux Safavides d'Iran qui l'avaient occupée après le retrait des Byzantins. Quant à la Cilicie, Selim 1er l'annexa à l'empire ottoman au détriment des Mamelouks. Il est clair que jamais les Turcs ottomans n'ont occupé ou conquis de principauté arménienne et ce pour la bonne raison que les Arméniens avaient déjà été dominés par d'autres peuples.

QUESTION 3: LES TURCS ONT-ILS TOUJOURS ATTAQUE ET OPPRIME LES ARMÉNIENS AU COURS DE L'HISTOIRE ?

Afin d'appuyer leurs accusations de "génocide" contre l'Empire ottoman, les propagandistes arméniens proclament depuis peu que les Turcs ont toujours⁷ maltraité les non-musulmans et plus particulièrement les Arméniens. Il leur serait en effet difficile d'expliquer autrement pourquoi les Turcs, qui avaient vécu paisiblement côte à côte avec les Arméniens pendant plusieurs siècles, se seraient soudain soulevés afin de les massacrer tous. De plus, les Arméniens ont essayé d'assimiler la souveraineté turque à une lutte constante entre Christianisme et Islam pour faire accepter plus facilement dans le monde chrétien moderne leur propagande contre les Turcs.

Or, l'histoire prouve abondamment que ces affirmations sont fausses. Nous avons déjà constaté que les historiens arméniens contemporains eux-mêmes ont raconté comment les Arméniens avaient accueilli la conquête seldjoukide : par des fêtes et des actions de grâces pour remercier le Seigneur de les avoir délivrés de l'oppression byzantine. Les Seldjoukides protégèrent l'Eglise arménienne que les Byzantins avaient essayé d'éliminer. Ils abolirent les impôts excessifs que les Byzantins avaient imposés aux églises, aux monastères et aux prêtres arméniens et exemptèrent en fait ces institutions religieuses de toute taxe. La communauté arménienne put diriger à son gré ses propres affaires, y compris les activités religieuses et éducatives, et jamais les Arméniens, pas plus que les autres non-musulmans, ne furent contraints à se convertir à l'Islam. D'ailleurs, les chefs spirituels arméniens se déplacèrent pour remercier le sultan seldjoukide Malek Chah de sa protection. C'est encore l'historien arménien Mathieu d'Edesse qui nous dit dans sa chronique no 129:

"Le cœur de Malek Chah est plein d'amour et de bonté envers les chrétiens; il a très bien traité les fils de Jésus-Christ et il a apporté au peuple arménien la richesse, la paix et le bonheur."³

Après la mort du sultan seldjoukide Kılıç Arslan, le même chroniqueur écrit:

"La mort de Kılıç Arslan a plongé les chrétiens dans le deuil car c'était un homme charitable et d'un caractère supérieur."

On trouve une autre illustration de cette bonne entente dans la libre conversion à l'Islam de quelques familles appartenant à la noblesse arménienne, la famille Tashirk par exemple, et dans l'appui qu'elles apportèrent à la lutte des Turcs contre Byzance.

La coutume turque et le droit coranique exigeaient que les non-musulmans soient

³ MATHIEU D'EDESSE; Chronicles, No. 129.

bien traités dans les empires turcs et musulmans. C'est pourquoi les conquérants turcs passèrent des accords avec leurs sujets non-musulmans selon lesquels ces derniers acceptaient le statut de "*zhimmi*" qui, en retour du respect de l'ordre établi et du versement d'impôts, leur accordait la protection de leurs droits et de leurs traditions. Des populations de religions différentes furent ainsi traitées avec une tolérance inconnue jusqu'alors, qui se reflétait dans les philosophies basées sur la bienveillance et les valeurs humanitaires professées par des penseurs comme Younous Emré et Mevlana Djelaleddin Roumi, célèbres dans le monde islamique pour la largeur d'esprit, de devises telles que "*Une seule et même attitude à l'égard des 72 nations différentes*" ou "*Soyez les bienvenus qui que vous soyez et quelles que soient vos croyances*". Un tel comportement était en nette opposition aux traitements cruels que les souverains et conquérants chrétiens ont souvent réservés aux chrétiens d'autres sectes et à fortiori aux non-chrétiens, Musulmans ou Juifs, comme en témoignent les persécutions de Byzance contre les grégoriens arméniens, les persécutions de Venise contre les habitants grecs orthodoxes de Morée et des îles égéennes ou les persécutions hongroises contre les Bogomiles.

L'établissement et l'expansion de l'Empire ottoman, et en particulier la destruction du pouvoir byzantin après la conquête de Constantinople par Mehmet II le Conquérant en 1453, ouvrirent une ère nouvelle de prospérité religieuse, politique, sociale, économique et culturelle pour les Arméniens comme pour les autres peuples musulmans ou non-musulmans du nouvel Etat. Le tout premier souverain ottoman, Osman 1er (1300-1326), autorisa les Arméniens à créer leur premier centre religieux en Anatolie Occidentale, à Kûtahya, pour les protéger de l'oppression byzantine. Ce centre fut transféré par la suite, comme la capitale de l'Empire ottoman, d'abord à Bursa (Brousse) en 1326 puis à Istanbul en 1461 où l'établissement du Patriarcat arménien, sous l'autorité du Patriarche Hovakim et de ses successeurs fut confirmé par un décret de Mehmet II le Conquérant.⁴ Il s'en suivit l'émigration de milliers d'Arméniens d'Iran, du Caucase, de l'Anatolie Centrale ou Orientale, des Balkans et de la Crimée qui vinrent s'établir à Istanbul, non parce qu'ils fuyaient la répression ou la persécution mais parce que le grand conquérant ottoman avait fait de son empire le vrai centre de la vie arménienne. C'est donc grâce à l'expansion et à la prospérité de l'Empire Ottoman que la communauté et l'Eglise arméniennes purent elles aussi se développer de façon florissante.

Les Arméniens grégoriens de l'Empire Ottoman furent organisés, comme les autres groupes religieux les plus importants, en communautés (millet) placées sous l'autorité de leurs propres chefs religieux. C'est ainsi que le décret relatif à l'établissement du Patriarcat arménien à Istanbul précisait que le Patriarche était non seulement le chef spirituel des Arméniens, mais aussi leur chef temporel. Les Arméniens jouissaient des mêmes droits que les Musulmans mais ils bénéficiaient en outre de

⁴ URAS, Esat; Tarihte Ermeniler ve Ermeni Meselesi, 2e édition, Istanbul, 1976, p.149.

certain privilèges au premier rang desquels venait l'exemption de service militaire. Les Arméniens et les autres populations non-musulmanes payaient généralement les mêmes impôts que les sujets musulmans, exception faite pour la capitation (Haraç) à laquelle ils étaient soumis en substitution des impôts levés par l'Empire sur la base du droit coranique des sujets musulmans : l'impôt de solidarité (Zakat) et la dîme (Ôsur). Les chefs religieux de la communauté arménienne établissaient eux-mêmes l'assiette de l'impôt, le collectaient et reversaient les sommes perçues au Trésor de l'Empire.

Les Arméniens étaient autorisés à créer des fondations religieuses (vakif) destinées à fournir l'apport financier nécessaire à leurs activités religieuses, culturelles, éducatives et charitables; si besoin était le Trésor ottoman accordait une aide financière aux institutions arméniennes poursuivant ces activités tout comme au Patriarcat arménien lui-même. Ces fondations arméniennes fonctionnent encore dans la République turque d'aujourd'hui et contribuent de façon substantielle au fonctionnement de l'Eglise arménienne.

Les lois ottomanes rangeaient tous les sujets chrétiens qui n'étaient pas des Grecs orthodoxes dans la communauté des Arméniens grégoriens. C'est ainsi que les Pauliciens et les Jacobites d'Anatolie tout comme les Bogomiles et les Gitans des Balkans étaient recensés comme Arméniens, ce qui provoqua ultérieurement des dissensions quant au total réel d'Arméniens établis effectivement à l'intérieur de l'Empire.

La communauté arménienne se développa et prospéra grâce à la liberté que lui accordaient les sultans. En même temps, les Arméniens partageaient, tout en y contribuant, la culture, les moeurs et coutumes, le train de vie de la société turco-ottomane, et ce, à tel point qu'au cours des siècles ils gagnèrent le crédit et la confiance des sultans et méritèrent d'être désignés comme "la communauté loyale". Les Arméniens ottomans devinrent des banquiers, des négociants et des industriels extrêmement riches et s'élevèrent à de hautes positions dans l'administration impériale. Au XIX^e siècle, par exemple, vingt-neuf Arméniens accédèrent au rang de pacha, suprême degré dans la hiérarchie gouvernementale. Il y eut vingt-deux ministres arméniens, parmi lesquels des ministres des Affaires Etrangères, des Finances, du Commerce et des Communications; d'autres Arméniens jouèrent par ailleurs un rôle capital dans les domaines de l'agriculture, du développement économique et du recensement. Il y eut aussi trente-trois représentants arméniens élus et nommés au Parlement constitué après 1876, sept ambassadeurs, onze consuls généraux ou consuls, onze professeurs d'université et quarante et un officiers de haut rang.⁵

Au cours de l'histoire, les Arméniens contribuèrent également de façon notable à l'art, à la culture et à la musique de la société turco-ottomane, produisant des artistes de premier rang qui étaient la gloire et la fierté des Turcs tout autant que des Arméniens. La première imprimerie arménienne fut établie dans l'Empire ottoman au XVI^e siècle.

⁵ Facts from the Turkish Armenians, Jamanak, Istanbul, 1980, p. 4 et KOÇAÇ, Sadi; Tarih Boyunca Ermeniler ve Türk - Ermeni ilişkileri, Ankara, 1967, pp. 92 -115.

Les Arméniens, les Turcs et de nombreuses autres races vécurent ainsi pendant des siècles dans la paix et la confiance, sans que personne se plaignît vraiment du système ou de l'administration ottomane grâce à laquelle cet état de choses était possible. Il est vrai que, de temps en temps, des problèmes surgirent au sein des communautés. Des disputes à propos de l'élection du Patriarche opposèrent les Arméniens "*indigènes*" en provenance de l'Anatolie et de la Crimée et les Arméniens "*orientaux*" ou "*étrangers*" en provenance de l'Iran et du Caucase. Les deux groupes s'accusèrent souvent l'un l'autre devant le gouvernement ottoman en vue d'obtenir l'appui de ce dernier en faveur de leurs candidats et de leurs intérêts, tout en se plaignant des Ottomans quand cet arbitrage ne leur était pas favorable, bien que la tradition ottomane insistât sur la nécessité de maintenir une neutralité stricte entre les factions. La victoire progressive des "*Orientaux*" entraîna la nomination de laïques à la dignité de Patriarche, la corruption et les abus de pouvoir au sein de la communauté arménienne et des heurts sanglants entre les groupes politiques opposés. Ces conflits obligèrent le gouvernement ottoman à intervenir pour empêcher les Arméniens de s'entre-tuer.

Les discordes internes ainsi que le déclin général des nonnes religieuses au sein de la communauté grégorienne amenèrent beaucoup d'Arméniens à faire bon accueil à l'enseignement des missionnaires catholiques et protestants envoyés dans l'Empire ottoman au XIX^e siècle par de grandes puissances, ce qui provoqua ultérieurement la création à leur profit de communautés séparées. Les dirigeants arméniens demandèrent au gouvernement ottoman d'intervenir et d'empêcher ces conversions mais les Ottomans se refusèrent en disant qu'il s'agissait d'un problème interne dont la solution relevait de la communauté et non de l'Etat. Des luttes sanglantes s'en suivirent durant lesquelles les Patriarches grégoriens Tchouhadjian et Tahtadjian allèrent jusqu'à excommunier et bannir tous les Arméniens protestants.⁶ Plus tard, de violents conflits apparurent entre les Arméniens catholiques quant à la nature de leurs relations vis-à-vis du Pape, celui-ci excommuniant tous ceux qui n'acceptaient pas sa suprématie. Là encore les Ottomans furent obligés de s'interposer et de réconcilier les deux groupes catholiques en 1888. La liberté et la grande tolérance dont bénéficiaient les non-musulmans étaient à tel point notoires que l'Empire des sultans devint un refuge important pour tous ceux qui fuyaient les persécutions politiques ou religieuses. Refuge pour les Juifs, à commencer par les milliers d'entre eux qui fuirent la persécution après la reconquête de l'Espagne en 1492, puis pour les rescapés des nombreux pogromes qu'ils avaient à affronter en Europe centrale ou orientale et en Russie. Il en alla de même pour les catholiques et les protestants qui se mirent souvent au service des sultans et apportèrent des contributions importantes à la vie gouvernementale et militaire ottomane. Beaucoup de réfugiés politiques cherchèrent aussi la protection de l'Empire ottoman lors de la répression qui suivit les révolutions de 1848 en Europe.

Affirmer que les Ottomans ont opprimé les non-musulmans en général et les Arméniens en particulier est donc faux comme le prouve l'histoire et comme en

⁶ SCHEMSI, Kara; Turcs et Arméniens devant l'Histoire, Genève, Imprimerie Nationale, 1919, p. 19.

témoignent des dizaines d'historiens et écrivains, des Arméniens Asoghik et Mathieu d'Edesse à Voltaire, Lamartine, Claude Farrère, Pierre Loti, Noguères, Ilone Caetani, Philip Marshall Brown, Michelet, Sir Charles Wilson, Politis, Arnold, Bronsart, Roux, Grousset, Edgar Granville, Garnier, Toynbee, Bernard Lewis, Shaw, Price, Lewis Thomas, Bombaci, etc., dont certains ne passent pas particulièrement pour être partisans. Bornons-nous à donner quelques citations:

Voltaire:

"Le grand Turc gouverne dans la paix vingt nations de religions différentes. Les Turcs ont montré aux chrétiens comment être modéré dans la paix et clément dans la victoire."

Philip Marshall Brown:

"Malgré la grande victoire qu'ils ont remportée, les Turcs ont généreusement accordé aux peuples des régions conquises la liberté de s'administrer eux-mêmes selon leurs lois et leurs traditions. "

Politis, qui était Ministre des Affaires Etrangères dans le gouvernement grec dirigé par le Premier ministre Venizélos:

"Les droits et les intérêts des Grecs vivant en Turquie ne peuvent être mieux protégés par personne que par les Turcs:"

J. W. Arnold:

"Il est historiquement indéniable que les armées turques ne se sont jamais immiscées dans les affaires religieuses et culturelles des pays qu'elles avaient conquis."

Bronsart, général allemand:

" Sauf contrainte contre leur nature, les Turcs sont le peuple le plus tolérant du monde à l'égard des religions autres que la leur."

Même lorsque Napoléon Bonaparte chercha à soulever les Arméniens catholiques de Palestine et de Syrie pour appuyer son invasion de 1798 -1799, son ambassadeur à Istanbul, le général Sébastiani, lui répliqua: *"Cela est impossible tant les Arméniens sont satisfaits de leur vie ici."*

QUESTION 4: LES TURCS ONT-ILS VRAIMENT TENTE DE MASSACRER LES ARMÉNIENS A PARTIR DE 1890 ?

On fait généralement remonter ce qu'on appelle "*le problème arménien*" à la seconde moitié du XIX^e siècle. On peut aisément voir dans la guerre russo-turque (1877 -1878) et le congrès de Berlin (1878) qui y met fin, le moment où cette question devient un problème européen. Mais pour en découvrir la véritable origine, il faut en fait remonter aux activités des Russes en Orient à partir de 1820. La Russie tsariste se lança alors dans une grande politique d'expansion à travers l'Asie centrale et fut ainsi amenée à renverser des Khanats turcs importants dans l'élan qui l'emportait vers les frontières de la Chine et l'Océan Pacifique. A la même époque, les ambitions impérialistes russes se tournèrent vers le Sud où les tsars cherchaient à s'assurer le contrôle de territoires ottomans pour ouvrir à leur Empire continental un accès à la Méditerranée et aux autres mers "*chaudes*". Un élément essentiel à la réalisation de cette ambition fut pour les Russes d'ébranler de l'intérieur la puissance ottomane en encourageant les ambitions nationalistes des populations chrétiennes gouvernées par le sultan et plus particulièrement de celles avec lesquelles elle partageait un héritage religieux orthodoxe commun, i.e. les Grecs et les Slaves dans les Balkans et les Arméniens. Alors que des agents russes entretenaient les feux de la révolution grecque et provoquaient l'éveil du panslavisme en Serbie et en Bulgarie, d'autres travaillaient dans le Caucase à établir l'influence russe sur le Catholicos de l'Eglise arménienne grégorienne d'Etchmiadzine avec laquelle la plupart des Ottomans grégoriens entretenaient des liens sentimentaux très forts. En s'appuyant sur sa jalousie à l'égard du Patriarche d'Istanbul, les Russes obtinrent l'appui du Catholicos au point qu'il dirigea en personne une force de 60.000 Arméniens qui vint en aide à l'armée russe opposée à l'Iran dans le Caucase (1827 -1828). A cette occasion, les Russes annexèrent la presque totalité des territoires iraniens dans cette région, y compris ceux où vivaient les Arméniens. Cette présence le long des frontières de l'Anatolie orientale, combinée à l'appui du Catholicos, permit aux Russes d'accroître leur influence sur les Arméniens de l'Empire ottoman, d'autant plus que, finissant par céder à des pressions russes à Istanbul, le Patriarche ajouta en 1844 le nom du Catholicos à ses prières quotidiennes, accordant ainsi à ce dernier un ascendant supplémentaire. La plupart des Arméniens ottomans étaient cependant trop satisfaits de leur sort pour être sérieusement affectés par la propagande russe, mais ceux qui le furent émigrèrent en Arménie russe pour se joindre aux attaques dirigées contre la puissance et la stabilité ottomanes. Les terres qu'ils abandonnèrent alors furent redistribuées aux réfugiés musulmans qui se repliaient en masse sur l'Empire, fuyant les persécutions en Russie et en Europe orientale. Ce fut là l'origine de sérieux conflits de propriété lorsque beaucoup de ces émigrants, ou leurs descendants, mécontents de la vie en Russie, cherchèrent à se rétablir dans l'Empire Ottoman au cours des vingt dernières années du XIX^e siècle.

Les Russes ne furent pas les seuls à vouloir protéger les chrétiens ottomans. L'Angleterre et la France patronnèrent des activités missionnaires qui aboutirent à la conversion, respectivement au protestantisme et au catholicisme, de nombreux Arméniens et à la création en 1830 de l'Eglise arménienne catholique à Istanbul, puis de l'Eglise réformée en 1847. Cependant, ces faits nouveaux sont sans lien direct avec le développement du "*problème arménien*" si ce n'est comme indices du mécontentement qui allait croissant à l'intérieur de l'église grégorienne, mécontentement dont les Russes essayaient de tirer profit.

D'un autre côté, la Charte ottomane de 1856 joua un rôle capital. Tout en préservant l'existence des différentes communautés et des Eglises et institutions qu'elles entretenaient, le gouvernement ottoman accordait dès lors l'égalité des droits et obligations à tous ses sujets, quelle que fût leur religion, cherchant en même temps à éliminer tous les privilèges spéciaux ou distinctions basées sur les croyances, et demandait aux communautés de réviser leurs propres législations dans cette perspective. En ce qui concerne plus particulièrement les Arméniens, cette décision aboutit au "*Code de la communauté arménienne*", rédigé par le Patriarche et mis en application par le gouvernement ottoman le 29 mars 1862. D'une importance particulière, ce nouveau règlement plaçait la communauté arménienne sous l'autorité d'un Conseil de 140 membres, tous arméniens, dont 20 prêtres du patriarcat d'Istanbul, 80 représentants laïques provenant d'Istanbul et 40 membres provenant des provinces. La Charte de 1856 éveilla l'intérêt de l'Angleterre et de la France pour les Arméniens et, du même coup, accrût celui des Russes pour ce même groupe ethnique. Cette attention devait plus aux intérêts impérialistes de ces nations qu'à une affection spéciale pour les Arméniens. En vue d'ébranler et de détruire l'Etat ottoman, la Russie essaya dès lors d'obtenir le concours des Arméniens en leur promettant de créer en Anatolie orientale une "*Grande Arménie*" qui devait comprendre plus de territoires entre la Mer Noire et la Méditerranée que les Arméniens n'en avaient jamais occupés dans toute leur histoire.

C'est dans ce contexte que la guerre russo-turque (1877-1878) éveilla les rêves d'indépendance des Arméniens grâce à l'aide et aux conseils prodigués par les Russes. Vers la fin de la guerre, le Patriarche arménien d'Istanbul, Nerses Varjabedian prit contact avec le tsar par l'intermédiaire du Catholicos d'Etchmiadzine et lui demanda de ne pas rendre aux Ottomans "*les territoires d'Arménie orientale*" occupés par les forces russes. Immédiatement après la guerre, il se rendit dans le camp russe à San Stéfano, aux abords immédiats d'Istanbul, et dans un entretien avec le commandant-en-chef, le Grand-duc Nicholas, lui suggéra d'annexer à la Russie la totalité de l'Anatolie orientale et d'y créer un Etat arménien autonome jouissant d'un régime très proche de celui déjà accordé à la Bulgarie. Au cas où cela se révélerait impossible et où il faudrait rendre aux Ottomans les territoires en question, il demandait que les troupes russes fussent maintenues sur place jusqu'à l'introduction de mesures favorables aux Arméniens dans l'organisation et la législation de ces provinces.⁷ Les Russes donnèrent leur aval à cette dernière proposition qui fut incluse dans le traité de San Stéfano (art. 16). De plus, tandis que les

⁷ URAS, Esat; op. cit., pp. 212 - 215.

négociations étaient encore en cours, les officiers arméniens de l'armée russe se dépensaient sans compter pour fomenter le mécontentement chez les Ottomans arméniens, les encourageant à agir pour obtenir *"le même genre d'indépendance acquise par les chrétiens des Balkans."* Ce message eut une influence considérable sur les Arméniens de l'Anatolie orientale même longtemps après le retrait des forces russes.

Cependant le traité de San Stéfano ne constitua pas le point final de la guerre russo-turque. La Grande-Bretagne craignait à juste titre que les clauses relatives à la création d'une *"Grande Arménie"* dans l'Est ne fussent la base d'une hégémonie russe, non seulement dans ces régions mais aussi dans l'Empire ottoman tout entier. Bien plus, de la *"Grande Arménie"*, cette hégémonie risquait de s'étendre jusqu'au Golfe Persique et à l'Océan Indien où les Russes pourraient aisément menacer les possessions britanniques aux Indes. En échange de la signature d'un accord avec les Ottomans, autorisant les Britanniques à occuper l'île de Chypre pour leur permettre de contrer d'éventuelles menaces russes sur l'Anatolie orientale, la Grande-Bretagne accepta de faire usage de son influence en Europe pour remettre en question les dispositions de San Stéfano. C'est dans ce but que fut organisé le Congrès de Berlin. Il eut pour résultat d'obliger la Russie à évacuer toute l'Anatolie orientale à l'exception des régions de Kars, Ardahan et Batoum, tandis que les Ottomans s'engageaient à introduire des *"réformes"* sous la garantie des cinq Puissances européennes signataires dans les provinces de l'Est où les Arméniens vivaient. C'est à partir de cette époque que l'Angleterre en vint à considérer le *"problème arménien"* comme son domaine réservé et à intervenir régulièrement pour s'assurer d'une solution conforme à ses propres vues.

Une délégation envoyée par le Patriarcat d'Istanbul assista au Congrès de Berlin mais elle ressentit une telle déconvenue devant le traité final et devant le rejet de ses propres propositions par les Puissances qu'elle regagna Istanbul avec le sentiment que *"rien ne serait résolu sans recours à la lutte et à la révolution."*⁸ La Russie, de son côté, quittait le Congrès sans avoir atteint ses objectifs principaux et contrainte de laisser la Grèce et la Bulgarie sous l'influence britannique. Avec une vigueur accrue, elle renouvela donc ses efforts pour obtenir le contrôle de l'Anatolie orientale en s'appuyant une fois de plus sur les Arméniens. Mais elle se heurtait désormais aux Britanniques qui cherchaient eux aussi à influencer les Arméniens et à les utiliser en jouant sur leurs ambitions nationales, encore qu'à ce point de vue, selon l'écrivain français René Pinon connu en fait pour ses opinions pro-arméniennes : *"l'Arménie entre les mains des Britanniques deviendrait un bastion avancé s'opposant à l'expansion russe."* Quelle que fut l'influence, les Arméniens étaient en fait devenus des pions que les ambitions impérialistes manoeuvraient aux dépens des Ottomans.

C'était le Premier ministre Benjamin Disraeli et les Conservateurs qui avaient défendu l'intégrité de l'Empire ottoman contre l'expansionnisme russe au Congrès de Berlin. Mais avec la venue au pouvoir de William E. Gladstone et des Libéraux en 1880, la politique britannique se modifia du tout au tout, visant toujours à protéger les intérêts

⁸ URAS, Esat; op. cit., pp. 250 - 251.

britanniques mais cette fois en démembrant l'Empire ottoman et en créant à sa place de petits Etats amis dont l'Arménie. Conformément à cette politique, la presse britannique fut encouragée à ne mentionner l'Anatolie orientale que sous le nom d'Arménie; des consulats britanniques furent ouverts dans toute la région pour permettre des contacts plus soutenus avec la population chrétienne locale; on augmenta le nombre de missionnaires protestants envoyés à l'Est; on mit sur pied un Comité d'Amitié anglo-arménienne pour influencer l'opinion publique en faveur de cette nouvelle orientation. La façon dont la Russie et la Grande-Bretagne manipulèrent les Arméniens à leur propre avantage est fort bien illustrée par de nombreux textes arméniens ou étrangers dont nous ne citerons que quelques exemples. L'ambassadeur français à Istanbul, Paul Cambon, informait ainsi le Quai d'Orsay en 1894: "*Gladstone organise les Arméniens mécontents, leur inculque le sens de la discipline et leur promet de l'aide; il en envoie plusieurs à Londres dans le cadre du comité de propagande.*" Edgar Granville, quant à lui, disait: "*il n'y avait pas de mouvement arménien dans les territoires ottomans avant l'intervention des Russes. Des innocents vont souffrir à cause de ce rêve d'une Grande Arménie sous la protection du tsar*" et "*Les mouvements arméniens entendent rattacher l'Anatolie orientale à la Russie.*" L'écrivain arménien Kaprielian déclarait fièrement dans son livre *La Crise arménienne et La Renaissance*: "*nous devons les promesses et les inspirations révolutionnaires à la Russie.*" Le journal dachnak *Hairenik* affirmait dans son numéro du 28 juin 1918 que "*l'éveil d'un état d'esprit révolutionnaire chez les Arméniens turcs résultait des stimulations russes.*" Le Patriarche arménien Khoren Achikian écrivait dans son *Histoire de l'Arménie*: "*Les missionnaires protestants dispersés en grand nombre un peu partout à travers la Turquie faisaient de la propagande pour l'Angleterre et encourageaient les Arméniens à demander l'autonomie sous protection britannique. Les écoles qu'ils fondèrent furent les couveuses de leurs plans secrets.*" Et le chef religieux Hrant Vartabed écrivait:

"L'établissement en territoire ottoman de communautés protestantes protégées par le Grande-Bretagne et les Etats-Unis montre que ces nations n'eurent pas peur d'exploiter jusqu'aux sentiments les plus sacrés de l'Occident, les sentiments religieux, en quête de civilisation", ajoutant que le Catholico d'Etchmiadzine Kevork V n'était qu'un instrument de la Russie et qu'il trahissait les Arméniens d'Anatolie.⁹

Conformément à ces orientations, à partir de 1880, un certain nombre de sociétés révolutionnaires arméniennes furent créées en Anatolie de l'Est, entre autres la Croix noire et la Société Armenekan à Van et les Gardes nationaux à Erzurum. Cependant, ces sociétés n'eurent guère d'influence à l'intérieur du pays étant donné que les Arméniens vivaient encore dans la paix et la prospérité et n'avaient pas de griefs véritables à rencontre de l'administration ottomane. Avec le temps, donc, elles perdirent leur vitalité et cessèrent pratiquement de fonctionner. Les nationalistes décidèrent en conséquence de déplacer le centre de leurs organisations à l'extérieur de l'Empire: le comité Hintchak vit le jour à Genève en 1887 et le comité Dachnak à Tiflis

⁹ SCHEMSI, Kara; op. cit., pp. 20 - 21.

en 1890. Tous deux déclaraient que leur but fondamental était de *"libérer l'Anatolie orientale et les Arméniens du joug ottoman."*

Louise Nalbandian, universitaire arménienne bien connue dont les travaux s'inscrivent dans le cadre de la propagande arménienne, expose ainsi le programme Hintchak:

"L'agitation et la terreur étaient nécessaires pour exalter l'esprit du peuple. Il fallait aussi exciter la population contre ses ennemis et mettre à profit les représailles de ces derniers. La terreur devait servir à la fois à protéger le peuple et à le gagner au programme Hintchak. Le but du parti était de terroriser le gouvernement ottoman afin d'abaisser le prestige du régime et de hâter sa désintégration. Le gouvernement ne devait d'ailleurs pas être la seule cible de cette tactique: les Hintchaks voulaient aussi se débarrasser des individus les plus dangereux, Turcs ou Arméniens, qui servaient le gouvernement et liquider tous les espions ou mouchards. Afin de les y aider, le parti décidait d'organiser une branche spéciale exclusivement consacrée aux menées terroristes. Le moment le plus opportun pour déclencher le soulèvement général qui verrait la réalisation des objectifs immédiats devait être le moment où la Turquie serait engagée dans la guerre."¹⁰

De son côté, K. S. Papazian écrit au sujet de la société Dachnak:

"Le but de la Fédération révolutionnaire arménienne (Dachnak) est d'instituer la liberté politique et économique de l'Arménie turque par l'insurrection ... le terrorisme a été adopté dès les premières heures, comme une politique ou une méthode susceptible d'amener la réalisation des buts fixés. Dans le programme adopté en 1892, nous lisons ce qui suit sous le titre "Moyens": La Fédération révolutionnaire arménienne organise des groupes révolutionnaires afin d'atteindre ses objectifs par l'insurrection ... La méthode no 8 est définie ainsi: Mener la guerre, terroriser les personnalités gouvernementales et les traîtres .. et, la méthode noll: Détruire et piller les institutions gouvernementales."¹¹

Un des fondateurs et idéologues du parti Dachnak, le Dr. Jean Loris-Mélikoff, écrivait:

"La vérité, c'est que le parti (le comité Dachnak) était dirigé par une oligarchie qui faisait passer ses intérêts particuliers avant les intérêts du peuple et de la nation ... Les Dachnaks firent des collectes auprès des bourgeois et des grands commerçants; quand ces ressources furent épuisées, ils eurent finalement recours au terrorisme, suivant en cela, le précepte des révolutionnaires russes selon lequel la fin justifie les moyens."¹²

La même politique était décrite par l'idéologue Dachnak, Varandian dans son ouvrage *History of the Dashnagtzoutune* (Paris, 1932).

¹⁰ NALBANDIAN, Louise; *Armenian Revolutionary Movement*, University of California Press, 1963, pp. 10-111.

¹¹ PAPA ZIAN, K. S.; *Patriotism Perverted*, Boston, Baker Press, 1934, pp. 14 -15.

¹² LORIS-MELIKOFF, Dr. Jean; *La Révolution Russe et les Nouvelles Républiques Transcaucasiennes*, Paris, 1920, p. 81.

Les auteurs arméniens ont donc reconnu de leur propre chef que le but de leurs sociétés révolutionnaires était de fomenter un soulèvement général, et ce, en utilisant la terreur. Elles ne tardèrent pas à mettre à exécution ce programme et provoquèrent plusieurs émeutes en peu de temps, les partisans Hintchaks prenant l'initiative, suivis par les Dachnaks, mais l'action étant à chaque fois conçue et organisée à l'extérieur avant d'être perpétrée à l'intérieur des frontières ottomanes.

Le premier soulèvement eut lieu à Erzurum en 1890. Il fut suivi la même année par les émeutes de Koumkapi à Istanbul, puis par celles de Kayseri, Yozgat, Çorum et Merzifon en 1892 -1893, de Sassoun en 1894, par la révolte de Zeytoun et le coup de main sur la Sublime Porte en 1895, la révolte de Van et l'occupation de la Banque ottomane à Istanbul en 1896, la seconde émeute de Sassoun en 1903, la tentative d'assassinat du sultan Abdulhamid II en 1905, et la révolte d'Adana en 1909. Les sociétés révolutionnaires arméniennes basées en Europe et en Amérique décrivent toutes ces révoltes et émeutes comme des massacres d'Arméniens par des Turcs et ce genre de propagande provoqua une émotion considérable dans les populations chrétiennes. Les missionnaires et les autorités consulaires représentant les Puissances en Anatolie jouèrent un rôle capital dans la diffusion de cette propagande à travers la presse, servant ainsi les intentions des gouvernements occidentaux qui désiraient monter l'opinion publique contre les musulmans et les Turcs afin de pouvoir démembrer plus facilement l'Empire ottoman.

Il y eut cependant beaucoup de représentants diplomatiques et consulaires qui rapportèrent honnêtement ce qui se passait vraiment, à savoir que ces révoltes, ces massacres, ces tueries étaient le fait des sociétés révolutionnaires arméniennes qui espéraient bénéficier d'une intervention européenne.

En 1876, l'ambassadeur britannique à Istanbul rapporte des propos que le Patriarche arménien lui a tenus:

"Si une révolution 'est nécessaire pour attirer l'attention de l'Europe et provoquer son intervention, il n'est pas difficile d'en déclencher une."¹³

Le 28 mars 1894, l'ambassadeur britannique, Currie, informait le Foreign Office:

"Le but des révolutionnaires arméniens est de fomenter des émeutes, d'amener d'abord les Ottomans à réagir à leur violence et de pousser ensuite les puissances étrangères à intervenir."¹⁴

Le 28 janvier 1895, le consul britannique à Erzurum, Graves, écrivait dans un rapport à son ambassade à Istanbul:

¹³ URAS, Esat; op. cit., p. 188.

¹⁴ Le Livre Bleu Britannique, No. 6 (1894); p. 57.

*"Les buts des comités révolutionnaires sont de susciter le_ mécontentement général et d'obliger le gouvernement turc et la population à des réactions violentes, qui attireraient l'attention des nations étrangères sur les souffrances fictives des Arméniens et les pousseraient à intervenir pour remédier à la situation."*¹⁵

A la question de Sydney Whitman, reporter du New York Herald, "Si les révolutionnaires arméniens n'étaient pas intervenus dans ce pays, s'ils n'avaient pas provoqué de révoltes, ces affrontements auraient-ils lieu ", c'est encore Graves qui répondit:

*"Bien sûr que non. Je ne pense pas qu'un seul Arménien aurait été tué."*¹⁶

Le vice-consul britannique en poste à Van écrivait le 4 mars 1896:

*"Les Dachnaks et les Hintchaks ont terrorisé leurs propres compatriotes, ils ont exaspéré les populations musulmanes par des vols et des actions insensées; ils ont paralysé tous les efforts pour mettre en oeuvre des réformes; tous les événements en Anatolie ont pour cause les crimes commis par les comités révolutionnaires arméniens."*¹⁷

Le consul général britannique à Adana, Doughty Wily, écrivait en 1909:

*"Les Arméniens recherchent une intervention étrangère."*¹⁸

tandis que le consul - général russe à Bitlis et à Van, le général Mayewski, rapportait en 1912:

"En 1895 et 1896, les comités révolutionnaires arméniens ont créé une telle suspicion entre les populations locales et les Arméniens qu'il est devenu impossible d'appliquer la moindre réforme dans ces régions. Les prêtres arméniens, au lieu de s'attacher à l'éducation religieuse, ont préféré répandre des idées nationalistes en les affichant sur les murs des monastères et, au lieu de remplir leurs tâches religieuses, ont soulevé les chrétiens contre les musulmans. Les révoltes qui eurent lieu en 1895 et 1896 dans plusieurs provinces turques ne furent provoquées ni par quelque pauvreté extrême des villageois arméniens, ni par des attaques musulmanes. En fait, ces villageois étaient considérablement plus riches et plus prospères que leurs voisins turcs. Ces révoltes survinrent pour trois raisons:

- 1. La maturité politique croissante des Arméniens.*
- 2. La diffusion des idées de libération, de nationalisme et d'indépendance dans la population.*
- 3. L'appui apporté par les gouvernements occidentaux à ces idées qu'encourageaient par ailleurs les prêtres."*¹⁹

Dans un autre rapport, Mayewski écrivait en décembre 1912:

¹⁵ Le Livre Bleu Britannique, No. 6 (1894), p. 222 - 223.

¹⁶ URAS, Esat; op. cit., p. 426.

¹⁷ Le Livre Bleu Britannique, No. 8 (1896), p.108.

¹⁸ SCHEMSI, Kara; op. cit., p. 11.

¹⁹ Général MAYEWSKI; Statistique des Provinces de Van et de Bitlis, pp. 11-13. Petersburg 1916.

*"La société révolutionnaire Dachnak s'efforce de faire naître une situation où musulmans et Arméniens s'entre-tueront, permettant ainsi aux Russes d'intervenir."*²⁰

Enfin, l'idéologue Dachnak, Varandian admet que son parti *"voulait entraîner une intervention européenne"*²¹ tandis que Papazian affirme que *"le but de ces émeutes était de s'assurer que les puissances européennes interviendraient dans les affaires intérieures ottomanes."*²²

Lors de chacune des révoltes armées, les comités révolutionnaires arméniens ont toujours proclamé qu'une intervention européenne était imminente. Certains membres des comités en étaient même persuadés. Lors de l'occupation de la Banque ottomane à Istanbul, le terroriste arménien Armen Aknomi se suicida après avoir effectivement attendu en vain l'arrivée de la flotte britannique. On voit donc qu'à l'origine des émeutes, il n'y a ni pauvreté, ni oppression, ni désir de réforme, mais plutôt une volonté conjointe de la part des comités révolutionnaires arméniens et de l'Eglise arménienne, en connivence avec les puissances occidentales et la Russie, pour créer une situation favorable au démembrement de l'Empire ottoman.

En réponse à ces révoltes, les Ottomans réagirent comme les autres Etats en pareilles circonstances: ils envoyèrent des troupes contre les rebelles pour rétablir l'ordre et, la plupart du temps, y parvinrent rapidement car seule une minorité de la population arménienne appuyait ou aidait les insurgés et les sociétés révolutionnaires. Cependant en Europe, la presse et le public, que les récits diffusés par les missionnaires et les sociétés révolutionnaires avaient profondément émus, considéraient ces opérations de maintien de l'ordre comme autant de massacres de chrétiens, négligeant les milliers de musulmans sacrifiés et ne tenant compte de façon quasi - automatique, que des doléances des populations chrétiennes. Très souvent, les nations européennes intervinrent non seulement pour empêcher les Ottomans de rétablir l'ordre mais pour obtenir la libération de plusieurs terroristes capturés, en particulier de ceux qui avaient été impliqués dans le soulèvement de Zeytoun, l'occupation de la Banque ottomane et l'attentat contre le sultan Abdulhamid. Si la plupart d'entre eux furent expulsés de l'Empire ottoman grâce à l'entremise de leurs protecteurs européens, ils ne tardèrent pas à s'y réintroduire après s'être procuré de faux passeports et documents pour y reprendre leurs activités terroristes. Quelles que pussent être les prétentions des sociétés révolutionnaires arméniennes et les ambitions des puissances impérialistes de l'Europe, il y avait un fait essentiel qui ne pouvait être négligé. Les Arméniens ne constituaient qu'une infime minorité de la population des territoires revendiqués en leur nom, à savoir les six provinces de l'Est censées représenter *"l'Arménie historique"* (Erzurum, Bitlis, Van, Elazığ, Diyarbakir et Sivas), les deux provinces baptisées pour la circonstance *"Cilicie arménienne"* (Alep et Adana) et enfin la région de Trabzon qui fut réclamée ultérieurement pour assurer un débouché sur la Mer Noire. Même le Livre Jaune français, qui de tous les ouvrages de référence occidentaux, faisait la part la plus

²⁰ SCHEMSI, Kara; op. cit., p. 11.

²¹ VARANDIAN, Mikayel; History of the Dashnagtzoutune, Paris, 1932, p. 302.

²² PAPAIZIAN, K. S.; op. cit., p. 19.

belle aux Arméniens, ne leur accordait qu'une minorité démographique, pour appréciable qu'elle fût:

	Population Totale	Population Arménienne Grégorienne	Pourcentage de la Population Arménienne
Erzurum	645.702	134.967	20.90
Bitlis	398.625	131.390	32.96
Van	430.000	80.798	18.79
Elazığ	578.814	69.718	12.04
Diyarbakir	471.462	79.129	16.78
Sivas	1.086.015	170.433	15.68
Adana	403.539	97.450	24.14
Alep	995.758	37.999	3.81
Trabzon	1.047.700	47.200	4.50

Ainsi, même dans l'hypothèse la plus favorable, les Arméniens ne représentaient qu'un tiers de la population de ces régions. Selon l'Encyclopedia Britannica de 1910, les Arméniens ne formaient que 15 % de la population totale de ces territoires, ce qui rendait fort improbable toute indépendance, sans l'aide étrangère massive qui eût été nécessaire pour refouler les majorités turques et les remplacer par des immigrants arméniens.

La Russie n'utilisait en fait les Arméniens qu'à ses propres fins. Elle n'avait pas vraiment l'intention d'édifier un Etat indépendant arménien, que ce fût à l'intérieur de ses frontières ou même sur le territoire ottoman. A peine les Russes eurent ils occupé le Caucase qu'ils adoptèrent d'ailleurs une politique de russification des Arméniens tout en prenant le contrôle de l'Eglise grégorienne arménienne dans leur propre pays. En vertu de la loi de Polijenja (1836), les pouvoirs et les tâches du Catholicos d'Etchmiadzine furent limités et sa nomination confiée au tsar. En 1882, tous les journaux et toutes les écoles de langue arménienne de l'Empire russe furent fermés et, en 1903, l'Etat prit le contrôle direct de toutes les ressources financières de l'Eglise arménienne ainsi que des établissements et des écoles. A la même époque, le ministre russe des Affaires étrangères, Lobanov-Rostowsky, lançait son fameux slogan "*Une Arménie sans Arméniens*", slogan qui, ces dernières années, a été délibérément attribué à l'administration ottomane par certains propagandistes et auteurs arméniens. Quelles qu'aient pu en être les raisons, l'oppression des Arméniens par les Russes fut draconienne. L'historien Vartanian estime dans son Histoire du mouvement arménien que "*l'Arménie ottomane, en comparaison avec l'Arménie des tsars, jouissait d'une entière liberté dans ses traditions, sa religion, sa culture et sa langue*". Edgar Granville écrit de son côté : "*l'Empire ottoman était le seul abri des Arméniens contre l'oppression russe*".

Que la manipulation des Arméniens par les Russes ait eu pour but d'annexer l'Anatolie orientale et non de créer une Arménie indépendante est amplement démontré par ce qui se passa pendant la Première guerre mondiale. Dans les accords secrets passés entre les puissances de l'Entente pour partager l'Empire ottoman, le territoire que les Russes avaient promis aux candidats à l'autonomie et à l'indépendance fut purement et simplement divisé entre la Russie et la France, sans même que les Arméniens fussent mentionnés, et le tsar répondit simplement aux protestations du Catholikos d'Etchmiadzine que la Russie n'avait pas de problème arménien.

"La Russie tsariste n'a jamais envisagé de patronner l'autonomie arménienne. C'est pourquoi on ne peut considérer les Arméniens qui travaillaient dans ce cadre que comme des agents du tsar qui travaillaient en réalité à rattacher l'Anatolie orientale à la Russie. "

Telle est la conclusion que tire l'écrivain arménien Borian. Pendant toutes ces années, les Russes ont donc trompé les Arméniens et ceux-ci n'en ont rien tiré que des songes creux.

QUESTION 5: QU'EST CE QUE L'ON ENTEND PAR LE TERME "GENOCIDE" ?

Ce terme se réfère à un crime bien défini, dont la définition est donnée par une convention internationale élaborée après la deuxième guerre mondiale : la *"Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide"*, approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution du 9 décembre 1948 et entrée en vigueur le 11 janvier 1951. La Turquie a signé et ratifié cette convention.

Dans la dite convention, la définition du crime de génocide comporte trois éléments : Il faut d'abord qu'il y ait un groupe national, ethnique, racial ou religieux. Il faut ensuite que ce groupe soit soumis à certains actes, énumérés dans la convention et allant du *"meurtre des membres du groupe"* jusqu'au *"transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe"*, en passant par *"la soumission du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique"*. Mais c'est le troisième élément qui est le plus important : Il faut qu'il y ait *"une intention de détruire en tout ou en partie"* le groupe en question.

Cette expression - clé sert à distinguer le génocide des autres *"homicides"* qui sont les conséquences d'autres intentions comme celles relatives aux guerres, aux émeutes, etc. L'homicide devient génocide quand l'intention ouverte ou latente de destruction humaine vise les membres d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux parce qu'ils sont les membres de ce groupe. Le concept de nombre ne devient significatif que s'il peut être pris comme une indication de ce qu'une telle intention est dirigée contre le groupe. C'est pourquoi, comme disait Sartre quand il parlait de génocide à l'occasion du Tribunal Russell sur la guerre du Vietnam, il faut étudier les faits objectivement pour prouver si cette intention existe, même de manière implicite.²³

²³ Prof. SOYSAL, Mùmtaz, Procès de l'attentat d'Orly, 19 Février - 2 Mars 1985, Dépositions et plaidoirie, Université d'Ankara, Faculté des Sciences Politiques, 1985

QUESTION 6: LES TURCS ONT-ILS VOULU ET ENTREPRIS UN MASSACRE SYSTEMATIQUE DES ARMÉNIENS EN 1915 ?

L'entrée des Ottomans dans la première guerre mondiale le 1^{er} novembre 1914, aux côtés des Allemands et des Austro-hongrois contre les nations de l'Entente, fut considérée par les Arméniens comme l'occasion tant attendue. Louise Nalbandian écrit que *"les comités révolutionnaires arméniens estimaient que le moment le plus opportun pour déclencher le soulèvement général et atteindre leurs objectifs était le moment où l'Etat ottoman serait engagé dans la guerre"*²⁴ et par conséquent, serait moins en mesure de résister à une agression intérieure.

Avant le début de la guerre, dès août 1914, les dirigeants ottomans rencontrèrent les Dachnaks à Erzurum dans l'espoir d'obtenir leur appui à l'effort national en cas de conflit. Les Dachnaks leur promirent que dans une telle situation, ils accompliraient loyalement leur devoir dans l'armée ottomane. Cependant, ils honorèrent d'autant moins cette promesse, qu'avant cette réunion un Congrès Dachnak tenu en secret à Erzurum en juin 1914, avait déjà pris la décision de passer au soulèvement général en faveur de la guerre prochaine.²⁵ Les Arméniens russes, enrôlés dans les armées du tsar, se préparèrent à une attaque contre les Ottomans dès le début du conflit. Le Catholikos d'Etchmiadzine assura le gouverneur général russe du Caucase, Vranzof Dachkof, que *"si les Russes forçaient les Ottomans à accorder des réformes aux Arméniens, en retour, tous les Arméniens russes appuieraient sans restrictions l'effort de guerre de la nation russe."*²⁶ A la suite de quoi, le Catholikos fut reçu à Tiflis par le tsar, rencontre où il fut dit que *"la libération des Arméniens d'Anatolie amènerait la fondation d'une Arménie autonome, sans aucun lien de vassalité avec la Turquie, et dont l'existence serait garantie par la protection de la Russie."*²⁷ Naturellement, les Russes envisageaient en fait l'annexion de l'Anatolie orientale, mais se gardèrent bien d'en souffler un mot au Catholikos.

Dès que la Russie eut déclaré la guerre à l'Etat Ottoman, la société Dachnak déclara par la voie de son organe officiel Horizon:

*"Les Arméniens se sont placés aux côtés des Etats de l'Entente sans la moindre hésitation. Ils ont placé toutes leurs forces à la disposition de la Russie et ils forment actuellement des bataillons de volontaires."*²⁸

²⁴ NALBANDIAN, Louise; op. cit., p. III.

²⁵ Aspirations et Agissements Révolutionnaires des Comités Arméniens avant et après la Proclamation de la Constitution Ottomane, Istanbul, 1917, pp. 144 -146.

²⁶ TCHALKOUCHIAN, Gr.; Le Livre Rouge, Paris, 1919, p. 12.

²⁷ TCHALKOUCHIAN, Gr.; op. cit.

²⁸ URAS, Esat; op. cit., p. 594.

Le comité Dachnak fit également passer l'ordre suivant à toutes ses cellules qui se tenaient prêtes à la révolte dans l'Empire ottoman:

*"Dès que les Russes auront franchi la frontière et que les armées ottomanes auront entamé la retraite, vous devrez vous soulever partout. Ainsi, les armées ottomanes seront-elles prises entre deux feux. Si, par contre, elles avancent sur l'armée russe, les soldats arméniens devront désertre en emmenant leurs armes, se regrouper en unités irrégulières et se joindre aux Russes."*²⁹

Quant au comité Hintchak, il donna les instructions suivantes à ses membres vivant en territoire ottoman:

*"Le comité Hintchak aidera les Etats de l'Entente par tous les moyens. En qualité d'allié, et plus particulièrement de la Russie, il consacra toutes ses forces à la lutte pour la victoire en Arménie, Cilicie, Azerbaïdjan et au Caucase."*³⁰

Même le député arménien de Van au Parlement ottoman, Papazian, se révéla bientôt être un des chefs de la résistance contre les Ottomans et publia une proclamation selon laquelle:

*"Les régiments de volontaires arméniens au Caucase devront se tenir prêts au combat, servir d'unités d'avant-garde aux armées russes afin de les aider à saisir les positions-clés dans les régions où vivent les Arméniens, et au fur et à mesure de leur progression en Anatolie, se joindre aux unités arméniennes locales."*³¹

Lorsque les troupes russes entrèrent sur le territoire ottoman et avancèrent en Anatolie orientale, elles furent guidées par des unités composées de volontaires arméniens d'origine russe ou ottomane, auxquelles se joignirent les déserteurs arméniens de l'armée turque. Plusieurs de ces derniers préférèrent se regrouper en unités de guérilla, utilisant les armes et les munitions qui, pendant des années, étaient restées cachées dans les écoles et les églises des missions, pour effectuer des coups de main sur les dépôts d'approvisionnement turcs, augmentant ainsi leurs propres stocks d'armes et en privant les armées ottomanes qui faisaient mouvement sur l'invasion massive des Russes. Dans les quelques mois qui suivirent le début de la guerre, ces unités travaillant en coordination étroite avec les Russes, menèrent des attaques sauvages contre les villes et les villages de l'Est, massacrant sans pitié leurs habitants, et se livrèrent à des actes de sabotage afin d'affaiblir la capacité de combat des Turcs et faciliter l'avance russe, détruisant routes et ponts, pillant les caravanes, etc. Les atrocités commises par les volontaires arméniens furent si graves que le commandement russe lui-même se sentit contraint de les retirer du front et de les affecter à des missions de surveillance à l'arrière-garde.

Nombreux sont les officiers russes ayant servi dans l'Est à cette époque qui ont

²⁹ HOCAOGLU, Mehmet; Tarihte Ermeni Mezalimi ve Ermeniler, İstanbul, 1976, pp. 570 - 571.

³⁰ Aspirations et Agissements Révolutionnaires des Comités Arméniens, pp. 151-153.

³¹ URAS, Esat; op. cit., pp. 596 - 600.

laissé des mémoires relatant abondamment les atrocités révoltantes commises par ces unités qui se conduisaient de façon extrêmement barbare, même, si on tient compte des normes relativement primitives qui régissaient la guerre dans ces régions.³²

Les Turcs et les autres musulmans ne furent pas les seules victimes de ces atrocités. Les rebelles arméniens n'avaient guère apprécié l'attitude des Grecs et des Juifs, peu enclins à appuyer leurs programmes révolutionnaires. Aussi massacrèrent-ils des milliers de Grecs à Trabzon et dans les environs tandis que dans la région d'Hakkari ce furent les Juifs qu'ils rassemblèrent et liquidèrent.³³ Le but de ces atrocités était simple: ne laisser que des Arméniens dans les territoires qu'ils revendiquaient pour leur nouvel Etat. Tous les autres furent donc massacrés, ou ne durent la vie qu'à la fuite, pour laisser une population arménienne majoritaire en prévision des discussions de paix.

Les premières unités arméniennes à traverser la frontière en compagnie des envahisseurs russes étaient commandées par l'ex-député d'Erzurum au Parlement ottoman, Karékine Pasdermadjian, qui avait adopté le nom de guerre Armen Garo. Un autre ex-parlementaire ottoman, Hamparsoum Boyadjian, surnommé "*Mourad*", était à la tête des unités de guérilla qui mirent à sac les villages turcs, ordonnant expressément "*de tuer aussi les enfants turcs car ils représentent un danger pour la nation arménienne*". Un autre ex-député, Papazian, dirigea les troupes de rebelles qui ravagèrent les régions de Van, Bitlis et Mus.

En mars 1915, les forces russes firent mouvement sur Van. Immédiatement, le 11 avril 1915, les Arméniens de Van se soulevèrent et massacrèrent tous les Turcs de la région pour en faciliter la conquête par les Russes. Il n'est donc pas étonnant de voir le tsar Nicolas II envoyer un télégramme de remerciements au comité révolutionnaire arménien de Van, le 21 avril 1915, lui exprimant "*sa gratitude pour les services rendus à la Russie*." Le Journal arménien Gotchnak, publié aux Etats-Unis annonça également avec fierté le 24 mai 1915 "*Il ne reste plus que 1500 Turcs à Van*", le reste ayant été exterminé.

Le représentant Dachnak déclara au Congrès national arménien, tenu à Tiflis en février 1915, que "*la Russie avait fourni 242.000 roubles avant même le début de la guerre pour armer et entraîner les Arméniens ottomans à la rébellion*", ce qui montre bien que l'alliance russo-arménienne avait préparé de longue main l'action visant à miner les efforts de guerre ottomans.³⁴ Dans ces circonstances, où les Russes avançaient dans l'Est sur un large front, où les rebelles arméniens répandaient la mort et la destruction tout en attaquant les arrières des troupes ottomanes et la population civile sans défense, où les Alliés envahissaient aussi l'Empire sur un front qui s'étendait de l'Irak à la Galatie, la décision ottomane de déporter les Arméniens des zones de combat ne fut qu'une mesure d'autodéfense parfaitement raisonnable et entièrement légitime.

³² Voir "Journal de Guerre du Deuxième Régiment d'Artillerie de Forteresse Russe d'Erzeroum, 1919".

³³ SCHEMSI, Kara; op. cit., p. 41 et p. 49.

³⁴ URAS, Esat; op. cit., p. 604.

Même après la révolte et les massacres de Van, le gouvernement ottoman fit une dernière tentative pour rallier les Arméniens à la mobilisation générale des forces de la nation. Il convoqua à cet effet le Patriarche, des députés arméniens et d'autres délégués à une réunion et les avertit que des mesures sévères seraient prises si les Arméniens continuaient à massacrer les musulmans et à saboter les actions du gouvernement. Quand il devint évident que les attaques arméniennes n'avaient pas diminué, le gouvernement décida finalement d'agir. Le 24 avril 1915, les comités révolutionnaires arméniens furent interdits et 235 de leurs dirigeants furent arrêtés pour menées dirigées contre l'Etat. C'est la date de ces arrestations qui, ces dernières années, a fait l'objet, de la part des groupes nationalistes arméniens dispersés à travers le monde, de cérémonies commémoratives du "massacre" qui eut lieu alors si on devait les en croire. Mais, en fait, il n'y eut pas de massacre, ni à cette date, ni à toute autre date pendant la guerre. En dépit des graves dangers auxquels l'Empire devait faire face, on veilla très soigneusement à ce que les Arméniens fussent traités avec attention et avec humanité lors de leur déplacement, généralement vers la Syrie et la Palestine quand ils venaient d'Anatolie du Sud, vers l'Irak quand ils étaient du Nord. Le Conseil des ministres ottoman décida en particulier:

*"Quand ces résidents arméniens des villes et villages susmentionnés qui doivent être déportés seront déplacés vers leurs nouveaux lieux de résidence et plus particulièrement en route, on veillera à leur bien-être, à la protection de leur vie et de leurs biens; il faudra prévoir, après leur arrivée, la prise en charge de leur nourriture par le Fonds pour les réfugiés jusqu'à leur installation définitive dans leurs nouveaux logements. On prévoira également la distribution de terrains et de biens en fonction de leur situation financière précédente et des besoins usuels; pour ceux d'entre eux auxquels une aide supplémentaire serait nécessaire, le gouvernement envisagera de bâtir des maisons, de fournir aux cultivateurs et aux artisans des semences, des outils et du matériel."*³⁵

Il spécifia par ailleurs:

"Ce décret vise spécifiquement à empêcher l'extension des comités révolutionnaires arméniens. Vous l'exécuterez donc de telle sorte qu'il ne puisse donner lieu à des massacres mutuels de musulmans et d'Arméniens."

*"Vous prendrez toutes dispositions pour que des fonctionnaires spécialement désignés accompagnent les groupes d'Arméniens lors du déplacement, et vous vous assurerez qu'ils reçoivent de la nourriture et tout ce dont ils auront besoin; les frais afférents seront imputés au budget prévu pour les émigrants."*³⁶

"La nourriture nécessaire aux émigrants pendant le voyage sera fournie jusqu'au lieu de destination ... pour les individus les plus pauvres grâce aux crédits prévus pour l'installation des émigrés. Les campements destinés aux personnes déplacées feront l'objet d'une surveillance régulière; il conviendra de veiller aux conditions de bien-être et de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'ordre et la sécurité. Vous vous assurerez que les émigrants indigents reçoivent des rations alimentaires suffisantes et que leur santé soit contrôlée quotidiennement par un

³⁵ Décrets du Conseil des Ministres. Archives de la Présidence du Conseil, Istanbul. Comptes-rendus du Conseil des Ministres, Vol. 198, décret 1331/163, mai 1915.

³⁶ Archives du Foreign Office, Archives nationales, Londres, 371 /9158/ E5523.

*docteur ... Les malades, les pauvres, les femmes et les enfants utiliseront les transports ferroviaires, quant aux autres, ils voyageront à dos de mule, en charrette ou à pied selon leur endurance. Chaque convoi sera accompagné par un détachement de gardes, et les réserves de nourriture de chaque convoi seront placées sous surveillance jusqu'à l'arrivée à destination. Au cas où les émigrants seraient attaqués, soit au campement soit pendant le trajet, on devra mettre immédiatement en œuvre tous les moyens pour repousser toutes ces attaques... "*³⁷

Sur les quelques 700.000 Arméniens qui furent déplacés ainsi jusqu'au début de 1917, il y en eût certes qui perdirent leur vie. L'intensité des opérations militaires et des activités de guérilla qui régnait alors dans les régions traversées en fut partiellement cause; y contribuèrent également les règlements de compte que certaines tribus cherchèrent à exercer au passage des convois sur leurs territoires ainsi que l'insécurité générale. De plus, le déplacement des Arméniens survint à une époque où l'Empire souffrait à la fois de la famine et de nombreuses épidémies tout en endurent des pénuries sévères en carburant, nourriture, médicaments ou autres produits de première nécessité. Il ne faudrait pas oublier qu'à la même époque, une armée ottomane entière de 90.000 hommes fût anéantie dans l'Est en raisons de ces mêmes pénuries, ni que pendant les dernières années de la guerre, 3 à 4 millions de sujets ottomans de toutes religions moururent victimes de ces mêmes conditions que devaient subir les populations déportées. Comme tous les sujets ottomans, les Arméniens ont sans doute souffert pendant la guerre, mais il est tragique de voir avec quelle insensibilité les nationalistes arméniens veulent en attribuer la responsabilité à d'autres causes que les conditions anarchiques dont étaient victimes alors tous les sujets du sultan.

Telle est donc la réalité derrière les assertions mensongères qui déforment la vérité historique en utilisant des formules malveillantes comme "le premier génocide du XX^e siècle", formules auxquelles les propagandistes arméniens et les groupes terroristes essayent de rendre une vie nouvelle afin de justifier ces mêmes tactiques, cette même terreur qui, au siècle dernier, a plongé l'Empire ottoman dans une horreur sans nom.

Après la première Guerre Mondiale, les allégations arméniennes ont fait l'objet des investigations menées de 1919 à 1922 comme partie du processus légal contre les officiels ottomans. Le traité de Paix de Sèvres, imposé à la suite de la défaite ottomane exigeait du gouvernement ottoman de livrer aux Puissances Alliées ceux qui étaient accusés de « massacres ». Par la suite, 144 hauts fonctionnaires ottomans furent arrêtés et déportés par la Grande – Bretagne en vue du jugement à Malte. Les renseignements

³⁷ Archives du Foreign Office, Archives nationales, Londres, 371/9158/E 5523.

qui ont conduit aux arrestations étaient fournis principalement par les Arméniens autochtones et le patriarche arménien. Pendant que les déportés étaient internés à Malte, les forces d'occupation britannique présentes à Istanbul et disposant d'un pouvoir et d'une autorité absolue dans la capitale ottomane ont cherché avec frénésie partout les preuves afin d'incriminer les déportés.

Le spécialiste arménien Haig Kahzarlan, avait été désigné par les Britanniques à conduire l'examen des preuves documentaires dans les archives Ottomanes et Britanniques. Kahzarlan n'a pu trouver aucune preuve susceptible de démontrer que le gouvernement ottoman et les hauts fonctionnaires déportés à Malte ont sanctionné ou encouragé les massacres des Arméniens.

Sur ce fait, le British Foreign Office (Ministère des relations extérieures) a eu la tendance à penser que le Gouvernement Américain serait d'une manière certaine, en possession d'une grande partie des preuves documentaires établies au moment des « massacres ». En effet, si les massacres faisant l'objet des allégations avait eu lieu en 1915-1917 les Américains auraient du être en possession d'une masse de matériaux, car, à cette période, les fonctionnaires diplomatiques et consulaires Américains accomplissaient librement leurs missions en Turquie. En outre, « American Near East Relief Society », omniprésente institution des missionnaires était autorisée par le gouvernement ottoman à accomplir ses missions d'aide en Anatolie pendant les déportations. Donc, ils auraient du témoigner des crimes et accumuler un certain nombre de preuves contre les officiels ottomans.

Ainsi, en désespoir de cause, le British Foreign Office s'est tourné vers les archives Américaines à Washington. Le 31 Mars 1921, Lord Curzon a envoyé le télégramme suivant à Sir A. Geddes, ambassadeur de l'Angleterre en poste à Washington :

"Nombre de Turcs arrêtés pour prétendue complicité dans les massacres Arméniens, se trouvent à Malte, entre les mains du Gouvernement de Sa Majesté. Il y a des difficultés considérables quant à l'établissement des preuves relatives au crime. Veuillez bien vérifier si les Etats-Unis sont en possession d'une preuve quelconque qui pourrait être valable dans le but des poursuites"

Le 13 Juillet 1921, L'ambassadeur britannique en poste à Washington a donné la réponse suivante :

"J'ai l'honneur de vous informer que l'un des membres de mon équipe a rendu visite au Département d'Etat Il a obtenu l'autorisation pour voir une sélection de rapports en provenance des consuls des Etats-Unis au sujet des atrocités...Je tiens à vous informer que rien n'est découvert qui puisse être utilisé comme preuve contre les turcs."

Au terme de l'investigation, aucune preuve n'a pu être trouvée pour corroborer les allégations arméniennes. Au terme d'une détention de 2 ans et quatre mois, les déportés ottomans furent mis en liberté, sans ouverture de procès et il n'y a eu aucune compensation pour les détenus.

QUESTION 7: TALAT PACHA A-T-IL EXPEDIE DES TELEGRAMMES SECRETS ORDONNANT DE PROCEDER A DES MASSACRES ?

Pour affirmer que les massacres faisaient partie d'une politique ottomane délibérée, les propagandistes arméniens doivent prouver qu'une décision n'ait jamais été prise en ce sens. Aussi ont-ils fait grand cas d'une liasse de télégrammes attribués à Talat Pacha et censés avoir été trouvés par les troupes britanniques sous le commandement du général Allenby, lors de la prise d'Alep en 1918. Ils auraient été découverts, disait-on, dans le bureau d'un fonctionnaire ottoman, Naim Bey, et seule la rapidité imprévue de l'avance britannique les aurait sauvés de la destruction. Des extraits de ces télégrammes furent publiés à Paris en 1920 par un écrivain arménien, Aram Andonian,³⁸ et ils furent présentés à Berlin, lors du jugement du terroriste arménien Tehlirian, responsable du meurtre de Talat Pacha. Le tribunal en accepta cinq comme authentiques, ce qui, selon les Arméniens, suffirait pour leur donner valeur légale et leur assurer un caractère de vérité indubitable.

En réalité, ces documents ont été entièrement fabriqués et ne peuvent donc soutenir les affirmations qu'ils avaient pour but d'étayer. Ils furent publiés par le Daily Telegraph de Londres en 1922,³⁹ qui en attribua alors l'origine à une découverte faite par les troupes d'Allenby. Mais lorsque le Foreign Office chercha à s'informer à ce sujet auprès du Ministère de la Guerre et auprès d'Allenby lui-même, on s'aperçut qu'il n'en était rien et qu'ils avaient été fabriqués par un groupe d'Arméniens à Paris. De plus, un examen des reproductions photographiques contenues dans l'ouvrage d'Andonian montre de toute évidence qu'ils ne ressemblent pas aux documents administratifs ottomans habituels ni par la forme, ni par l'écriture, ni par la phraséologie, et que ce sont donc des imitations assez grossières.

Lors de l'occupation d'Istanbul par les troupes de l'Entente, les Anglais et les Français arrêtaient un certain nombre de personnalités politiques et militaires ottomanes et quelques intellectuels, tous accusés de crimes de guerre. Ils furent grandement aidés en cela par le parti Liberté et Entente, que le sultan avait chargé du pouvoir juste après la guerre et qui cherchait à tout prix à se débarrasser de son vieil adversaire politique, le Comité Union et Progrès, et de ses chefs. La plupart des prisonniers furent envoyés en détention à Malte mais les quatre dirigeants d'Union et Progrès qui avaient fui le pays juste avant l'occupation furent jugés et condamnés à mort par contumace à Istanbul. Trois autres personnalités furent condamnées à mort et exécutées mais on découvrit plus tard que les preuves sur lesquelles s'appuyait la condamnation étaient fausses.

³⁸ ANDONIAN, Aram; Documents Officiels concernant les Massacres Arméniens, Paris, Délégation Nationale Arménienne, 1920.

³⁹ Daily Telegraph, 29 mai 1922.

Entre-temps, les Britanniques se mettaient en quête de preuves contre les détenus de Malte. Malgré la coopération sans faille du gouvernement Liberté et Entente, on ne trouva rien de compromettant dans les documents officiels ottomans. Des recherches similaires dans les archives britanniques ne donnèrent pas plus de résultats. En désespoir de cause, Le Foreign Office se tourna finalement vers les archives de Washington, mais dans sa réponse à Lord Curzon, le Chargé d'Affaires de l'Ambassade Britannique à Washington, R.C. Craigie, répondit:

"J'ai le regret d'informer son Excellence que nous n'avons rien trouvé qui pût servir de pièce à conviction contre les Turcs actuellement détenus à Malte ... aucun fait concret qui pût constituer une base suffisante pour une inculpation... Les dits rapports ne semblent pas, en tout cas, contenir d'informations préjudiciables à ces Turcs, ni d'informations utiles pour confirmer celles déjà en possession du gouvernement de sa Majesté..."⁴⁰

Ne sachant quelle attitude adopter vis-à-vis de ces prisonniers, qui avaient déjà passé deux ans en captivité sans jugement et sans même avoir été officiellement inculpés, le Foreign Office demanda l'avis du Conseil de la magistrature à Londres qui émit l'avis suivant le 29 juillet 1921:

"Jusqu'à présent, aucun témoin n'a fait de déclaration susceptible de confirmer les accusations portées contre les prisonniers. Il semble fort douteux qu'il puisse s'en trouver..."⁴¹

A cette époque, les documents publiés par Andonian étaient disponibles et pourtant, malgré leur besoin pressant de pièces à conviction, les Britanniques ne les utilisèrent jamais devant un tribunal, car il était évident qu'il s'agissait de faux. Les détenus furent donc libérés en 1922 sans autres difficultés.

Voyons brièvement les faits qui établissent la fausseté de ces "*documents*":

- 1- Andonian appuie son argumentation sur la signature du préfet d'Alep, Mustafa Abdülhalik. Or, les documents d'archives établissent que les signatures attribuées à Mustafa Âbdülhalik sont fausses.
- 2- Sur un des documents de sa fabrication, Andonian attribue aux apostilles et à la signature de Mustafa Abdülhalik une date à laquelle ce dernier n'était pas encore préfet d'Alep.
- 3- L'ignorance, ou la négligence, du décalage existant entre le calendrier ottoman et le calendrier grégorien transforme, sur les documents, des dates antérieures en dates postérieures, et rend caduc tout le système de datation et de numérotage utilisé par Andonian.

⁴⁰ 13 juillet 1921; Archives du Foreign Office, Londres, 371/6504/8519.

⁴¹ Archives du Foreign Office, Londres, 371/6504/E 8745.

4- Les dates et les numéros attribués par Andonian à ses faux documents n'ont rien de commun avec les dates et les numéros des documents authentiques de l'époque. En outre, Andonian commet par inattention l'erreur de porter les mêmes numéros sur des documents différents.

5- Les groupes de chiffres qu'Andonian utilise dans certains télégrammes n'ont rien à voir non plus avec la véritable technique de chiffrage de l'époque. Ces erreurs auraient constitué des égarements invraisemblables de la part des responsables du chiffrage. Il laisse également croire, contre l'évidence, que le même système de chiffrage serait resté en usage pendant six mois dans un pays en guerre; et l'on sait que ce ne fut pas le cas.

6- La maladresse avec laquelle ont été tracés les signes de "*Besmele*", formule sacramentelle figurant en tête de tout document officiel, trahit un auteur qui ne les a probablement jamais utilisés de sa vie: sans doute un Arménien.

7- On trouve parfois dans les faux documents des expressions qu'on ne peut, en fait, utiliser dans la langue ottomane, qu'il s'agisse de lexique, de syntaxe ou de grammaire. De même, afin de "*faire avouer aux Turcs leur propre culpabilité*", l'auteur prête aux dirigeants ottomans des phrases que le simple bon sens leur aurait interdit d'utiliser.

8- A l'exception de deux d'entre eux, les faux documents sont rédigés sur du papier blanc, ne portant aucune mention ou signe prouvant qu'ils proviennent de l'administration ottomane. Le fait que deux d'entre eux soient rédigés sur des formulaires de télégramme des postes ottomanes n'est guère convaincant: n'importe qui pouvait s'en procurer facilement.

9- Ces faux documents n'ont pas été pris en considération par les Britanniques, qui recherchaient pourtant, avec insistance, des preuves pour faire passer en jugement les "*Turcs responsables des événements arméniens*".

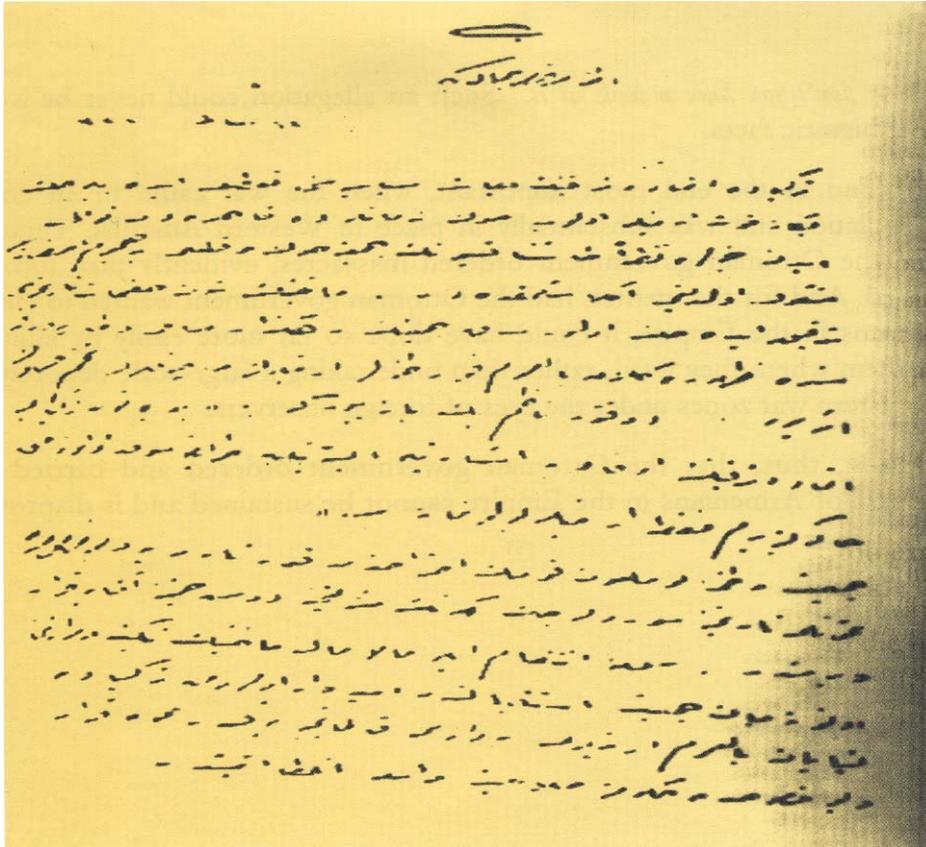
10- Il n'est guère logique que les documents qu'Andonian présente comme hautement secrets aient été envoyés par la poste, ce qui les porte à la connaissance de plusieurs personnes. Ils auraient dû l'être par courrier spécial.

De même, il est improbable que de tels documents soient conservés pendant trois ans au lieu d'être détruits.

11 - Les faux documents présentent, si l'on compare les versions anglaise et française du livre d'Andonian, des différences qu'il n'est pas possible de qualifier d'erreurs de traduction ou d'erreurs matérielles. A quoi sont-elles dues, sinon au manque de rigueur qui a présidé à toute cette entreprise de falsification ?

12- Enfin, même les écrivains proches des Arméniens, ou se faisant leurs porte-parole, manifestent un certain scepticisme quant à l'authenticité des documents d'Andonian.

En bref, du début a la fin, les prétendus télégrammes de Talat Pacha ne sont rien d'autres que de grossières falsifications fabriqués par Andonian et ses associés.



Une des lettres dont la date a été falsifiée par Aram Andonian: 18 février 1331 (2 mars 1916). La lettre commence par un Bismilla (vœux) tel qu'aucun Musulman n'aurait osé en formuler. Mais c'est dans la date que Aram Andonian committ l'erreur la plus visible. Ne s'étant pas assez renseigné sur les particularités de la conversion entre le calendrier Roumi et ottoman-entre-autre une différence de 13 jours - il se trompa d'une année et data la lettre 1331 (1916) au lieu de 1330. Cette lettre est néanmoins rédigée de façon a prouver la préparation de longue date des transferts d'Arméniens.⁴²

Ajoutons que les archives ottomanes possèdent un certain nombre d'instructions dont l'authenticité ne peut être mise en doute et qui furent données aux mêmes dates; Talat Pacha y ordonnait une enquête afin d'arrêter et de punir les responsables des attaques dirigées contre les

⁴² Feigl, Erich. Un Mythe De La Terreur, 1991, Druckhous Monntal, SALZBURG, P. 130.

convois de déportés... On l'imagine mal ordonner des massacres et en même temps demander la punition des responsables.

Une organisation charitable américaine, la "*Near East Relief Society*", fut autorisée par le gouvernement ottoman à s'établir en Anatolie pour y déployer ses activités à l'époque des déportations et même à s'y maintenir après l'entrée en guerre des Etats-Unis aux côtés des nations de l'Entente. Il en est fait état dans les dépêches de l'ambassadeur américain à Istanbul, Elkus. Or, si l'ordre de "*massacrer les Arméniens*" avait été donné, pense-t-on vraiment que le gouvernement ottoman aurait laissé une organisation américaine assister à ces "*massacres*"! Autrement dit, peut-on imaginer que les Ottomans auraient dit aux Etats-Unis "*Nous massacrons les Arméniens; venez et soyez témoins*"? Une telle hypothèse est ridicule et ne saurait fournir d'explication logique à des faits historiques.

Enfin, il y a plus important encore; car, à la fin de la guerre, une substantielle partie de la population arménienne était encore en place à Istanbul, en Anatolie occidentale et en Thrace. Si le gouvernement ottoman avait ordonné des massacres, n'aurait-elle pas disparu elle aussi? D'ailleurs, si le gouvernement avait voulu éliminer tous les Arméniens de l'Empire, il lui eût été plus facile de réaliser ce projet. Sur place que d'organiser à l'Est une déportation à grande échelle sous les yeux des observateurs étrangers.

Prétendre que le gouvernement ottoman a fait procéder au massacre général des Arméniens vivant dans l'Empire ne repose donc sur rien et est réfuté par les faits.

QUESTION 8: Y-A-T-IL EU UN MILLION ET DEMI DE MORTS ARMÉNIENS PENDANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE ?

Selon les propagandistes arméniens, les "*massacres*" auraient causé la mort de 1,5 à 2 millions d'Arméniens. Comme leurs autres allégations, celle-ci relève de l'invention, le nombre avancé n'ayant rien à voir avec la réalité. Immédiatement après la guerre, il fut d'abord question de 600.000 morts; par la suite, les Arméniens parlèrent de 800.000 victimes. Ils en sont à présent à 1,5 million et en viendront peut-être à trois millions demain. L'Encyclopédie Britannica fixait le nombre des morts à 600.000 dans son édition de 1918, à un million et demi dans l'édition de 1968.

Combien d'Arméniens ont réellement péri? Il est impossible d'en fixer le nombre avec exactitude car les registres des décès n'étaient pas régulièrement tenus partout à cette époque. Le chiffre de la population arménienne vivant effectivement dans l'Empire Ottoman représente la seule base à partir de laquelle on puisse se livrer à une estimation. Et là encore, les données varient dans des proportions très larges, les chiffres allégués par les Arméniens étant de très loin supérieurs aux autres sources:

	Sources Population arménienne:
1. L'auteur arménien Léart, s'appuyant sur des chiffres fournis par le Patriarcat d'Istanbul.....	2.560.000
2. L'historien arménien, Basmadjian.....	2.380.000
3. Le Comité national arménien à la Conférence de paix, à Paris.....	2.250.000
4. L'historien arménien Kevork Aslan	1.800.000
5. Le Livre jaune français.....	1.555.000
6. L'Encyclopédie Britannica	1.500.000
7. Contenson.....	1.400.000
8. Lynch.....	1.345.000
9. Recensement officiel ottoman de 1914.....	1.295.000
10. Le Registre annuel (Londres)	1.056.000

Si nous laissons de côté les chiffres de source arménienne qui sont de toute évidence très exagérés, nous constatons que les estimations occidentales varient entre 1.056.000 et 1.555.000, ce qui correspond en gros aux données du recensement officiel ottoman, soit 1.295.000. Comment donc un million et demi d'Arméniens auraient-ils pu être massacrés en supposant même l'élimination totale des Arméniens de l'Empire ce qui, bien entendu, ne fut pas le cas?

Combien ont réellement péri? Talat Pacha estimait pour sa part, dans un rapport au dernier congrès du parti Union et Progrès, qu'il y avait eu environ 300.000 morts. Monseigneur

Touchet, un ecclésiastique français, informa le congrès de l'Oeuvre d'Orient, en février 1916, qu'il y avait eu 500.000 morts, mais il est difficile de dire comment il avait pu obtenir ce renseignement en pleine guerre et il y a lieu de penser qu'il est exagéré. Toynbee estimait le nombre des victimes à 600.000, comme la première estimation arménienne et l'Encyclopédie Britannica de 1918. Cependant, Boghos Noubar Pacha, qui dirigeait la délégation nationale arménienne à la Conférence de paix de Paris, déclara qu'il restait 280.000 Arméniens dans l'Empire après la guerre et que 700.000 avaient émigré pour s'établir ailleurs. Comme le nombre d'Arméniens résidant dans l'Empire avant la guerre était vraisemblablement de 1.300.000, il nous faut donc en conclure que 300.000 d'entre eux périrent ce qui par rapport à leur population totale représente la même proportion que les 3 millions de Turcs qui moururent dans la même période. Une fois de plus, les faits ne sont donc pas en accord avec les allégations arméniennes.

QUESTION 9: LE TRAITE DE SEVRES EST-IL TOUJOURS EN VIGUEUR ?

Les propagandistes arméniens prétendent que le Traité de Sèvres qui prévoyait la création d'un Etat arménien en Anatolie orientale a toujours pleine valeur et s'appuient sur ce texte pour réclamer le "retour" des "territoires arméniens". Or, ce traité n'est jamais entré en vigueur. Il fut annulé et remplacé par le Traité de Lausanne et n'a donc plus aucune valeur légale. De plus, les Dachnaks créèrent une République arménienne à Erivan, le 28 mai 1918 et celle-ci signa avec le gouvernement ottoman le Traité de Batoum, le 4 juin 1918. Ce traité, selon Hadissian, Ministre des Affaires Etrangères de la République arménienne, impliquait que cette dernière désavouait totalement toute revendication sur le territoire ou la population de l'Empire ottoman y compris ses sujets arméniens et les territoires réclamés par les nationalistes arméniens:

*"Les Arméniens de Turquie ne songent plus à se séparer de l'Empire ottoman. Leurs problèmes ne sauraient désormais affecter les relations entre la République arménienne et l'Empire ottoman. Ces relations sont excellentes et doivent le rester à l'avenir. Tous les partis politiques arméniens partagent ce même sentiment. La continuation de cet esprit de bon voisinage est un des points principaux du programme publié il y a peu par le gouvernement arménien dont je suis le Ministre des Affaires Etrangères."*⁴³

Même Hairenik, l'organe du parti Dachnak, déclarait le 28 juin 1918:

*"C'est la politique d'hostilité menée par la Russie à l'égard de la Turquie qui a provoqué les Arméniens du Caucase; c'est pourquoi ceux-ci ont été impliqués dans des affrontements opposant deux races amies. Par bonheur, cette situation n'a pas duré très longtemps. Après la révolution russe, ils ont compris qu'il ne pourrait y avoir pour eux de sécurité sans entretenir de bonnes relations avec la Turquie et ils lui ont donc tendu une main amicale. La Turquie, de son côté, voulait oublier le passé et a accepté la main tendue. Nous sommes d'accord pour dire que le problème arménien est résolu et relève désormais de l'histoire. Les sentiments de méfiance mutuelle et l'hostilité créée par les agents étrangers n'existent plus."*⁴⁴

Ces déclarations montrent bien que le problème arménien était considéré comme résolu grâce aux traités signés après la Première guerre mondiale, que les événements survenus étaient uniquement dûs aux Russes et aux Arméniens et que si quelqu'un avait le droit de se plaindre c'était bien le peuple turc.

Il est vrai que le règlement obtenu lors de la Première guerre mondiale fut, pendant un temps, remise en question par la République arménienne. En dépit des déclarations des

⁴³ SCHEMSI, Kara; op. cit., p. 31.

⁴⁴ SCHEMSI, Kara; pp. 31 - 32.

Dachnaks, en été 1918, des bandes arméniennes se livrèrent à des coups de main en Anatolie orientale. Le 28 mai 1919, jour du premier anniversaire de sa fondation, la République arménienne déclara que *"l'Arménie avait annexé l'Anatolie orientale"*, s'arrogeant ainsi les territoires de l'Est que le traité de Brest-Litovsk avait rendus à l'Empire ottoman. Afin d'étudier les exigences arméniennes et de proposer un règlement, le président américain Wilson envoya en automne 1919 une commission d'enquête sous la conduite du général James G. Harbord. Après une tournée à travers l'Anatolie en septembre et octobre, elle déclara dans un rapport adressé au Congrès américain:

*"...que les Turcs et les Arméniens avaient vécu en paix, côte-à-côte, pendant des siècles; que les Turcs avaient souffert autant que les Arméniens à l'époque de la déportation; que 20 % seulement des villageois turcs partis à la guerre seraient en mesure de rejoindre leur foyer; qu'au début de la Première guerre mondiale, les Arméniens étaient loin de constituer une majorité dans les territoires dits arméniens; qu'ils n'auraient toujours pas cette majorité même si tous les Arméniens déportés revenaient et qu'au cas où ceux-ci reviendraient, il n'y avait aucune raison pour prétendre qu'ils se trouveraient en danger."*⁴⁵

A la suite de ce rapport, en avril 1920, le Congrès américain rejeta une proposition visant à placer l'Anatolie sous mandat américain pour permettre aux Arméniens de créer leur propre Etat dans l'Est.

Le 10 août 1920, le Traité de Sèvres, si longtemps attendu par les Arméniens fut signé. Il prévoyait la reconnaissance par le gouvernement ottoman d'un Etat arménien indépendant dont les frontières restaient à définir par le président Wilson. Mais si ce document fut signé par le gouvernement ottoman d'Istanbul, la plupart des Turcs, dans la presque totalité du pays, ne reconnaissaient que l'autorité du gouvernement d'Ankara dirigé par Mustafa Kemal qui, lui, refusait catégoriquement ce traité et ses clauses.

Entre-temps, à la suite de l'armistice de Moudros qui mit fin aux combats de la Première guerre mondiale en 1918, la province d'Adana fut occupée par les Français ainsi que celles d'Urfa, Maraş et Antep (Gaziantep) que leur abandonnèrent les Britanniques après les avoir conquises. Les troupes françaises d'occupation étaient accompagnées d'Arméniens portant l'uniforme français qui se mirent immédiatement à ravager les villages et à massacrer les Turcs de ces provinces du Sud et du Sud-Est de l'Anatolie. Pour résister à ces atrocités, les Turcs de la région se soulevèrent, ce qui donna lieu une fois de plus, en Europe, à une campagne de propagande expliquant que les Turcs exterminaient les Arméniens. Cette fois cependant, comme les Français durent ramener les Arméniens sur les lignes arrières pour mettre fin à leurs atrocités, cette interprétation parût manifestement fautive et personne n'y crût vraiment.

Lorsque le Congrès américain eût rejeté le mandat sur l'Anatolie, la République arménienne du Caucase attaqua la Turquie dès juin 1920, en envoyant des bandes d'irréguliers et des unités régulières en Anatolie orientale qui exterminèrent la population locale. Le gouvernement d'Ankara prit des mesures de défense en

⁴⁵ URAS, Esat; op. cit., pp. 682 - 683.

septembre; les forces arméniennes furent rapidement mises en déroute, l'Anatolie orientale reprise, l'ordre et la sécurité rétablis. Par le traité de Gumru (Alexandropol), le 3 décembre 1920, le gouvernement d'Ankara et la République d'Arménie réglaient les nouvelles frontières et tenaient les dispositions du Traité de Sèvres pour nulles et non avenues. Les Arméniens renonçaient ainsi à toute revendication territoriale vis-à-vis de la Turquie.

Peu après ces événements, l'Armée Rouge entra à Erivan et y établit une République arménienne soviétique. Cependant, la révolte du 18 février 1921 redonna le contrôle du pays aux Dachnaks. Le nouveau gouvernement Vratzian envoya une commission à Ankara le 18 mars pour demander l'aide turque contre les Bolcheviques, démarche pour le moins étrange si on pense que deux ans auparavant, les Dachnaks avaient entrepris d'envahir la Turquie. De toutes façons, le gouvernement Dachnak ne survécut pas longtemps et les Soviétiques reprirent bientôt le contrôle d'Erivan.

Le 16 mars 1921, la Turquie signa avec l'Union soviétique le Traité de Moscou qui fixait définitivement les frontières entre les deux pays. Comme le prévoyait ce traité, le 13 octobre 1921 la Turquie signa avec l'Arménie soviétique l'accord de Kars qui confirmait le tracé de leurs nouvelles frontières et entérinait la décision selon laquelle le Traité de Sèvres devait être considéré comme nul et non avenue.

La situation sur le front Sud fut réglée par le traité d'Ankara signé avec la France, le 20 octobre 1921. La France retirait non seulement ses troupes mais aussi les irréguliers et volontaires arméniens qui avaient coopéré avec elle, ainsi que la plupart des Arméniens qui s'étaient rassemblés à Adana dans l'espoir d'y fonder un Etat arménien et qui furent ultérieurement installés au Liban. Cet accord devait permettre par la suite le retour de Hatay à la Turquie et par conséquent la réalisation des objectifs du Pacte national turc tels que les avaient définis Mustafa Kemal et les dirigeants de la Guerre d'indépendance.

Tous ces traités réduisaient pratiquement à néant les ambitions nourries par les Arméniens en quête d'un Etat indépendant dans l'Anatolie orientale. Le Traité de Lausanne, signé le 24 juillet 1923 en remplacement du Traité de Sèvres, ne mentionnait même pas les Arméniens, ce qui explique pourquoi les nationalistes arméniens essaient aujourd'hui de ressusciter un Traité de Sèvres qui n'est jamais entré en vigueur et, de ce fait, qui n'a jamais reçu un début d'application.

QUESTION 10: LES ARMÉNIENS DE TURQUIE SONT-ILS OPPRIMÉS EN TURQUIE AUJOURD'HUI ?

Les propagandistes nationalistes arméniens prétendent souvent que les Arméniens en Turquie sont soumis à la persécution. Ils usent de cette tactique, non seulement pour renforcer leurs allégations selon lesquelles les Turcs auraient persécuté les Arméniens dans le passé, mais aussi pour assurer un élan d'union pour les groupes d'action arméniens et pour obtenir l'intervention des Etats étrangers dans les affaires intérieures de la Turquie. Cela n'est pas basé sur faits comme c'est le cas pour toutes autres allégations arméniennes.

En Turquie, tous les citoyens sont égaux devant la loi. Ils ont les mêmes droits et les mêmes obligations sans aucune espèce de discrimination et l'exercice de ces droits et de ces libertés est placé sous la garantie de la Constitution. Les arméniens comme les autres communautés religieuses non - musulmanes disposent des privilèges additionnelles reconnue par le Traité de Paix de Lausanne qui leur accorde le statut de minorité.

50.000 arméniens vivant actuellement en Turquie, et ils ne sont pas séparés de leurs concitoyens turcs, sous une forme quelconque. Ils sont des citoyens à part entière avec les mêmes droits et les mêmes privilèges que les autres citoyens turcs, tout en ayant leur vie, liberté et bien- être garantis par la loi. Les Arméniens de la Turquie continuent à prier dans leurs propres églises, et à enseigner dans leur propre langue, dans leurs propres écoles. Ils publient des journaux, livres et revues en Arménien et ils ont leurs propres institutions de caractère social et culturel tout en participant aux institutions qui sont ouvertes et accessibles à tous les citoyens turcs. La communauté arménienne à Istanbul possède 18 écoles, 17 organisations sociales et culturelles, trois quotidiens, cinq périodiques, deux clubs de sport, 57 églises, 58 associations et deux hôpitaux.

Dans ce contexte, il y a eu du progrès significatif dans l'amélioration de la réglementation concernant les minorités religieuses. Le quatrième paquet d'harmonisation UE, adopté en janvier 2003 a facilité l'acquisition des biens fonciers par les fondations religieuses non- musulmanes, en révisant la loi sur les Fondations et Associations.

Le sixième paquet d'harmonisation, adopté en juillet 2003 a prolongé le délai de demande accordé aux Fondations religieuses non- musulmanes pour acquérir le bien

foncier actuellement en leur possession. Le même paquet d'harmonisation a également révisé la loi portant la Construction pour répondre aux besoins en matière des lieux de prière pour les religions et les cultes autres que l'islam. Un règlement adopté en janvier 2005 prévoit le transfert des missions de la Direction Générale de Sécurité aux Instances de la préfecture et des sous – préfectures en matière des questions concernant les minorités religieuses. La Turquie est un Etat laïc avec une population musulmane majoritaire. L'assemblée parlementaire du Conseil d'Europe dans sa résolution No : 1380 (2004) a confirmé que «cet état unique des affaires est la preuve de son attachement aux valeurs démocratiques européennes basées sur la tolérance et le respect mutuel ». Le laïcisme érigé en principe constitutionnel dans la République de Turquie assure la neutralité de l'Etat envers les citoyens quelle que soit leur foi religieuse.

Les Arméniens de la Turquie jouissent des avantages d'une société libre pour mener une vie prospère et heureuse en tant que citoyens turcs ayant une autre appartenance de culte. Parmi eux, il y a de nombreux marchands prospères, artistes éminents et académiciens prestigieux. Les arméniens de la Turquie sont fiers d'être citoyens turcs et s'indignent profondément devant les mensonges propagés à leur nom par les nationalistes radicaux arméniens à l'étranger au sujet de leur pays.

QUESTION 11: COMMENT DECRIVEZ – VOUS L'ETAT PRESENT DES AFFAIRES ENTRE LA TURQUIE ET L'ARMENIE?

La Turquie figure parmi les premiers pays à reconnaître l'indépendance de l'Arménie en 1991 et à étendre son soutien entier à ce pays dans ses efforts pour devenir un membre à part entière de la communauté internationale.

Cependant, il n'est pas encore possible d'établir les relations diplomatiques avec ce pays après une décennie et demie qui vient de s'écouler.

Trois facteurs affectent l'état des affaires entre la Turquie et l'Arménie :

1) Le refus de l'Arménie à reconnaître les frontières communes qu'elle a avec la Turquie en raison de ses revendications territoriales :

La frontière existant entre la Turquie et l'Arménie est fixée par le Traité de Kars datant de 1921. Signé entre les républiques soviétiques d'Arménie, Azerbaïdjan, Georgie et la Turquie, ce traité international précise également les frontières actuelles que la Turquie partage avec la Georgie et l'Azerbaïdjan.

Cependant, l'Arménie refuse, depuis son indépendance, à reconnaître officiellement la validité de ce traité. Ainsi, Erivan affiche une attitude conflictuelle en appelant pour l'ouverture des frontières sans les reconnaître officiellement.

L'article 11 de la Déclaration de l'Indépendance Arménienne et l'Article 13 de la Constitution Arménienne sont également à noter à cet égard. La déclaration de l'Indépendance Arménienne se réfère à l'est de la Turquie comme "ouest de l'Arménie". En outre, l'article 13, alinéa 2 de la Constitution de l'Arménie affirme que le Mont Ago qui se trouve sur le territoire de la Turquie est le symbole de l'Arménie.

La non-reconnaissance de la frontière avec un Etat voisin et de telles références figurant dans les documents constitutionnels au sujet des territoires d'un voisin seront à interpréter comme revendications d'ordre territorial.

2) Allégations Historiques:

L'Arménie accuse la Turquie d'avoir commis le « génocide », sans tenir compte les faits historiques et déploie des efforts pour sa reconnaissance internationale ; cette allégation est également incluse dans le Déclaration de l'Indépendance Arménienne. L'achèvement de cette reconnaissance constitue l'un des objectifs de la politique extérieure arménienne.

3) Le refus de l'Arménie à respecter le cadre juridique et les principes internationaux :

L'Arménie continue à occuper environ 20 % du territoire de l'Azerbaïdjan depuis des années.

Bien que de nombreuses Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies (822, 853, 874 et 884) aient fait appel pour mettre fin à l'occupation Arménienne en l'invitant au respect de l'intégrité territoriale des autres pays dans la région, L'Arménie refuse d'adopter une attitude en conformité avec les normes et les principes acceptés au niveau international et sape ainsi les bases de la paix et de la sécurité dans la région.

La Turquie attend que l'Arménie devienne un membre responsable de la Communauté internationale en cessant de mener des politiques inamicales envers ses voisins et qu'elle aide les efforts destinés à créer un environnement favorable à établir la paix et la stabilité dans le Sud du Caucase.

La Turquie veut normaliser ses relations avec l'Arménie. Néanmoins, il faudrait préciser que ce serait possible si un certain progrès se réalise dans la solution des questions mentionnées ci – avant.

En conformité avec sa vision de la normalisation graduelle des relations avec l'Arménie, la Turquie a mis en place certaines mesures susceptible de créer la confiance, à l'occasion de l'acceptation par les deux parties de la carte routière, dans le contexte du processus de dialogue entamé entre les Ministres et les Ministères des Affaires Etrangères des deux pays.

Cependant, la normalisation des relations bilatérales dépend également de la volonté politique de l'Arménie ainsi que de son approche pour établir ses relations avec la Turquie et ses autres voisins sur la base élémentaire des principes inspirés par le droit international et l'esprit de bon voisinage ainsi que de la disponibilité de l'Arménie à contribuer à l'issue pacifique du conflit de Nagorny – Karabakh.

La Turquie ne manquera pas à répondre convenablement quand l'Arménie affiche sa bonne volonté en vers la Turquie de façon réciproque.

TERRORISME ARMENIEN: UNE LISTE CHRONOLOGIQUE

Diverses organisations terroristes arméniennes ont revendiqué la responsabilité, pendant une période de 13 ans entre 1973 et 1986, pour environ 200 attaques contre les institutions diplomatiques et non- diplomatiques turques et ont assassiné 58 ressortissants turcs et 16 personne d'une autre nationalité, dont 34 étaient des diplomates turcs et ont blessé des centaines de personnes. Les organisations terroristes arméniennes ont également visé les membres de leur propre peuple qui ont refusé de contribuer financièrement au terrorisme arménien. Une liste chronologique des activités de la terreur arménienne datant de 1973 à 1986 est fournie ci-après.

Le 27 janvier 1973- Santa Barbara, Californie : L'arménien Gourgen Yanikian, un citoyen des Etats-Unis, invite le consul Général Turc Mehmet Baydar et le Consul Bahadır Demir à déjeuner. Les diplomates acceptent l'invitation amicalement. Gourgen Yanikian assassine ses deux invités. Il est condamné à la réclusion perpétuelle.

Le 4 avril 1973- Paris : Attentat à la bombe perpétré contre le Consulat Général de la Turquie et les bureaux des lignes Aériennes Turques (THY). Dégâts importants.

Le 26 octobre 1973- New York : Attentat à la bombe contre le Bureau d'Information Turc. La bombe est découverte à temps et désamorcée. Un groupe appelé « Commandos Yanikian » revendique la responsabilité des faits. Ils veulent la libération de l'assassin de Santa Barbara, Gourgen Yanikian qui avait insidieusement assassiné deux diplomates turcs.

Le 7 février 1975- Beyrouth : Attentat à la bombe contre le bureau d'Information et de Tourisme turc. La bombe a explosé lors du désamorçage. Un policier libanais est blessé. Le « Groupe du prisonnier Goungen Yanikian » a revendiqué la responsabilité.

Le 20 février 1975- Beyrouth :

Le groupe « Yanikian » réclame la libération de l'auteur du double assassinat de Santa Barbara et frappe de nouveau. Les dégâts importants sont provoqués par une explosion de bombe dans les bureaux de THY. L'ASALA (L'armée Secrète de la Libération de l'Arménie) revendique également la responsabilité pour cet attentat à la bombe.

Le 22 octobre 1975 – Vienne : L'ambassadeur turc Daniş Tunalgil est assassiné par trois terroristes arméniens préparant le raid contre l'Ambassade. L'ASALA revendique la responsabilité.

Le 24 octobre 1975- Paris :

L'ambassadeur Ismail Erez et son conducteur Talip Yener sont assassinés. L'ASALA et JCAG (Commandos de justice pour le Génocide Arménien) disputent la responsabilité.

Le 28 Octobre 1975- Beyrouth :

Attaque à la bombe Contre l'Ambassade de la Turquie. L'ASALA revendique la responsabilité.

Le 16 février 1976- Beyrouth :

Le premier secrétaire de l'Ambassade de Turquie Oktar Cirit est assassiné dans un restaurant, rue Hamra. L'ASALA revendique la responsabilité.

Le 28 mai 1976- Zurich :

L'attentat à la bombe dans les bureaux de l'attaché de travail turc et de la Banque « Garanti ». Dégâts importants. Une bombe dans les locaux de tourisme turc est désamorçé à temps. La responsabilité est revendiquée par L'ASALA

Le 2 mai 1977- Beyrouth :

Les voitures de l'attaché militaire Nahit Karakay et de l'attaché administratif İlhan Özbabacan sont détruites. Les deux diplomates ne sont pas blessés. Les faits sont revendiqués par L'ASALA.

Le 14 mai 1977- Paris :

Attentat à la bombe dans le bureau de tourisme Turc Dégâts importants. « Le Nouveau Groupe de la Résistance Arménienne » revendique la responsabilité.

Le 09 juin 1977- Rome :

Assassinat de l'ambassadeur turc Taha Carım au Saint Siège. Il meurt après l'attaque. JCAG revendique la responsabilité

Le 4 octobre 1977 – Los Angeles :

Attentat à la bombe contre le domicile du professeur Stanford Shaw qui enseigne l'histoire ottomane à l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA). La responsabilité est revendiquée par un « Groupe Arménien de 28 »

Le 2 janvier 1978 – Bruxelles :

Attentat à la bombe contre un immeuble logeant les services bancaires turcs. La « Nouvelle Résistance Arménienne » revendique la responsabilité.

Le 2 juin 1978 – Madrid :

L'automobile de l'ambassadeur turc Zeki Kunalp est attaquée par les terroristes. Son épouse Necla Kunalp et l'ambassadeur retraité turc Beşir Balcioğlu trouvent la mort immédiatement sous le feu des armes. Le conducteur espagnol Antonio Torres, blessé lors de l'attentat meurt à l'hôpital. L'ASALA et SCAG revendiquent la responsabilité.

Le 6 décembre 1978 – Genève :

Une bombe explose devant le Consulat Général de Turquie. Dégâts importants. Le « Nouveau Groupe de la Résistance Arménienne » revendique la responsabilité.

Le 17 décembre 1978 – Genève :

Une bombe explose dans les locaux de THY (Lignes Aériennes Turques). L'ASALA revendique la responsabilité.

Le 8 juillet 1979 – Paris :

La capitale de la France connaît 4 attentats à la bombe en un seul jour. Le premier est dans les locaux de THY, le deuxième dans les bureaux de l'attaché de travail turc, et le troisième dans le Bureau d'Information et de Tourisme Turc. Le quatrième explosif perpétré contre le représentant Permanent Turc auprès de l'OCDE est désamorçé avant l'explosion. SCAG revendique la responsabilité.

Le 22 août 1979 – Genève :

Une bombe est lancée contre la voiture du Consul Général Turc Niyazi Adalı. Le diplomate se sauve sans être touché. Deux passagers suisses sont blessés. Deux voitures sont détruites.

Le 27 août 1979 - Francfort :

Les bureaux de THY sont entièrement détruits par une explosion. Un piéton est blessé. L'ASALA revendique la responsabilité.

Le 04 octobre 1979 - Copenhague :

Deux danois sont blessés quand une bombe explose à proximité des bureaux de THY (Lignes Aériennes turques). L'ASALA revendique la responsabilité.

Le 12 octobre 1979 - Hague:

Ahmet Benler, fils de l'ambassadeur turc Özdemir Benler est assassiné par les terroristes arméniens. Les assassins prennent fuite. JCAG et ASALA revendiquent la responsabilité.

Le 30 octobre 1979 - Milan :

Les bureaux de THY (Lignes Aériennes turques) sont détruits à la suite d'une explosion de bombe. L'ASALA revendique la responsabilité.

Le 08 novembre 1979 - Rome :

Le Bureau de Tourisme Turc est détruit par une bombe. L'ASALA revendique la responsabilité.

Le 18 novembre 1979 - Paris :

Les explosions de bombe détruisent les bureaux de THY, KLM et Lufthansa. Deux policiers français sont blessés. La responsabilité est revendiquée par l'ASALA

Le 25 novembre 1979 - Madrid :

Les explosions de bombe devant les locaux de TWA et British Airways. En revendiquant la responsabilité, l'ASALA déclare que les attentats ont pour but d'avertir le Pape pour que ce dernier annule sa visite prévue en Turquie.

Le 09 décembre 1979 - Rome :

Deux bombes explosent au Centre-ville de Rome en endommageant les locaux de PAN AM, British Airways et Philippine Airways. Neuf personnes sont blessées lors de l'attaque terroriste. Un « Nouveau Mouvement de la Résistance Arménienne » revendique la responsabilité.

Le 17 décembre 1979 - Londres :

Les dégâts importants ont lieu quand une bombe explose devant les locaux de THY (Lignes Aériennes Turques. Le « Front pour la libération de l'Arménie » revendique la responsabilité.

Le 22 décembre 1979 - Paris :

Yılmaz Çolpan, attaché de tourisme auprès de l'Ambassade de Turquie, est assassiné lors de la promenade aux Champs Elysée. Plusieurs groupes, y compris ASALA, SCAG et les « Commandos des Militants Arméniens contre le Génocide » revendiquent la responsabilité.

Le 22 décembre 1979 - Amsterdam:

Les dégâts lourds sont provoqués par une explosion de bombe devant les locaux de THY (Lignes Aériennes Turques). L'ASALA revendique la responsabilité.

Le 23 décembre 1979 - Rome :

Une bombe explose devant le Conseil Mondial des Eglises pour Réfugiés, servant de point de passage pour les réfugiés arméniens en provenance du Liban. L'ASALA revendique l'attentat et avertit les autorités italiennes d'arrêter la « diaspora arménienne »

Le 23 décembre 1979 - Rome :

Trois explosions de bombe ont lieu devant les locaux d'Air France et TWA, en faisant une douzaines de blessés parmi les gens de passage. L'ASALA revendique la responsabilité en déclarant que la bombe est placée « en représailles contre les mesures répressives prises par les autorités françaises contre les Arméniens en France » (par exemple : interrogatoire des suspects, investigations effectuées etc.)

Le 10 janvier 1980 - Téhéran :

Une bombe qui explose devant les locaux de THY (Lignes Aériennes turques) provoque les dégâts importants. ASALA revendique la responsabilité.

Le 20 janvier 1980- Madrid :

Une série d'attentats à la bombe provoquant des graves dégâts ont lieu devant les locaux de TWA, British Airways, Swissair, et Sabena. JCAG revendique la responsabilité pour les attentats.

Le 02 février 1980 - Bruxelles :

Deux bombes explosent en espace de quelques minutes, devant les locaux de THY et Aeroflot. Le « Nouveau Groupe de la Résistance Arménienne » publie un communiqué dans lequel il revendique la responsabilité pour les deux attentats.

Le 06 février 1980 - Bern :

Un terroriste ouvre feu sur l'ambassadeur turc Doğan Türkmen qui prend fuite avec légères blessures. L'auteur de cet attentat manqué qui est un arménien dénommé Max Klindjian est arrêté à Marseille et renvoyé en Suisse pour être jugé. JCAG revendique la responsabilité pour les faits.

Le 18 février 1980 - Rome :

Les locaux de Lufthansa, El Al et Swissair sont endommagés par deux attentats à la bombe. Les messages téléphoniques donnent trois raisons pour les attentats : 1- Les Allemands soutiennent le « fascisme turc », 2- Les juifs sont sioniste (ASALA) ; 3- La Suisse a une attitude répressive à l'égard des Arméniens.

Le 10 mars 1980 - Rome :

Attentats à la bombe contre THY et les locaux du Bureau de Tourisme Turc sur la place « Piazza De la Repubblica », L'explosion tue 2 italiens et blesse quatorze personnes. La responsabilité est revendiquée par « l'Arme Secrète Arménienne de la Nouvelle Résistance Arménienne ».

Le 17 avril 1980 - Rome :

Vecdi Türel, ambassadeur de la Turquie à Saint Siège est atteint et sérieusement blessé. Tahsin Güvenç, attaché de sécurité auprès de l'Ambassade est aussi légèrement blessé lors de la tentative de l'assassinat. JCAG revendique la responsabilité pour les attentats commis.

Le 19 mai 1980 - Marseille :

Une fusée visant le consulat Général de Turquie à Marseille est découverte et désamorcée avant l'explosion. L'ASALA et un groupe auto-baptisé « Avril Noir » revendiquent la responsabilité.

Le 31 juillet 1980 - Athènes :

Galip Özmen, attaché administratif auprès de l'Ambassade de Turquie et sa famille sont attaqués par les terroristes arméniens dans leur voiture. Galip Özmen et sa fille âgée de quatorze ans Neslihan sont tués lors de l'attaque. Sa femme Sevil et son fils Kaan âgé de seize ans sont blessés. La responsabilité pour le double assassinat est revendiquée par l'ASALA.

Le 05 août 1980 - Lyon :

Deux terroristes entre dans le Consulat Général de Turquie à Lyon et ouvre feu en tuant 2 spectateurs et de nombreux badauds. L'ASALA revendique la responsabilité pour l'attaque organisée.

Le 11 août 1980 – New York :

Un « Groupe Arménien » lance des bombes sur la Maison turque qui sert de résidence pour la Représentation Turque à New York.

Le 26 septembre 1980 - Paris :

Selçuk Bakkalbaşı, attaché de presse à l'Ambassade de Turquie est frappé pendant qu'il rentre à la maison. Bakkalbaşı survit mais reste paralysé à la suite de ses blessures. L'ASALA revendique la responsabilité pour cette attaque.

Le 03 octobre 1980 - Genève :

Deux terroristes arméniens sont blessés quand la bombe qu'ils sont en train de préparer, explose dans leur chambre d'hôtel à Geneve. Les deux personnes que sont Suzy Mahseredjian, originaire de Canoga Park, Californie et Alexander Yenikomechian, sont arrêtées. Leur arrestation conduit à la formation d'un nouveau groupe appelé « 3 Octobre » qui vise essentiellement les cibles suisses.

Le 03 octobre 1980 - Milan :

Deux italiens sont blessés au moment où une bombe explose devant les locaux de THY. L'ASALA revendique la responsabilité pour cette attaque

Le 05 octobre 1980 - Madrid :

Les bureaux d'Alitalia sont touchés par une explosion de bombe qui provoque la blessure pour douze personnes. L'ASALA revendique la responsabilité pour les faits commis.

Le 06 octobre 1980 – Los Angeles :

Deux cocktails Molotov sont lancés contre le domicile du Consul Général de Turquie, Kemal Arıkan. Ce dernier survit avec les blessures.

Le 10 octobre 1980 - Beyrouth :

Deux bombes explosent près des Locaux Suisse dans l'ouest de Beyrouth. Un groupe appelé « 3 Octobre » revendique la responsabilité pour ces bombes ainsi que pour les autres bombes posées le même jour contre les bureaux suisses en Angleterre.

Le 12 octobre 1980 – New York :

Une bombe est placée devant la Maison Turque et explose. Quatre personnes de passage sont blessées. JCAG assume la responsabilité pour les faits en question.

Le 12 octobre 1980 – Los Angeles :

Une agence de voyage située à Hollywood, possédée par un ressortissant turco-américain est détruite. JCAG revendique la responsabilité pour les faits en questions.

Le 12 octobre 1980 - Londres :

Les locaux du Bureau de Tourisme et d'Information Turc sont endommagés à la suite de l'explosion d'une bombe. L'ASALA revendique la responsabilité.

Le 12 octobre 1980 - Londres :

Un complexe de Commerce Suisse au Centre de Londres est endommagé à la suite de l'explosion d'une bombe. L'ASALA revendique la responsabilité pour ces faits.

Le 13 octobre 1980 - Paris :

Un bureau touristique Suisse est endommagé à la suite de l'explosion d'une bombe. Le groupe dit « 3 Octobre » revendique de nouveau la responsabilité.

Le 21 octobre 1980 – Interlaken, Suisse :

Une bombe est trouvée dans un train express suisse venant de Paris. Par chance, la bombe n'explose pas. Le groupe dit « 03 Octobre » est soupçonné d'être derrière l'action qui aurait pu provoquer une catastrophe.

Le 04 novembre 1980 - Genève :

Le Palais de Justice à Genève est lourdement endommagé par une explosion de bombe. La responsabilité est revendiquée par le groupe « 3 Octobre »

Le 09 novembre 1980 - Strasbourg :

Les dégâts importants ont eu lieu à la suite de l'explosion d'une bombe au Consulat Général de Turquie. Cette attaque est revendiquée par l'ASALA.

Le 10 novembre 1980 - Rome :

5 personnes sont blessées lors de l'attaque organisée contre Swissair et les locaux du Bureau de Tourisme Suisse. L'ASALA et le groupe « 3 Octobre » revendiquent la responsabilité.

Le 19 novembre 1980 - Rome :

Les locaux du Bureau de Tourisme Turc et les locaux de THY sont endommagés par une explosion de bombe. L'ASALA revendique la responsabilité.

Le 25 novembre 1980 - Genève :

Les locaux de l'Union des Banques Suisse sont touchés par une explosion de bombe. La responsabilité est revendiquée par le groupe « 3 Octobre »

Le 05 décembre 1980 - Marseille :

Un expert de police désamorce à temps, une bombe laissée dans le Consulat de Suisse à Marseille. Le groupe « 3 Octobre » revendique la responsabilité.

Le 15 décembre 1980 - Londres :

Deux bombes placées devant le Bureau de Tourisme Français à Londres sont désamorcées par une équipe de Scotland yard. Le groupe « 3 Octobre » revendique les

bombes comme avertissement lancé à la France en raison de l'assistance accordée par cette dernière à la Suisse dans la lutte contre le terrorisme arménien.

Le 17 décembre 1980 - Sydney :

Deux terroristes assassinent Şarik Ariyak, Consul Général de Turquie et Engin Sever, attaché de sécurité. JCAG revendique la responsabilité.

Le 25 décembre 1980 - Zurich :

Une explosion de bombe détruit le moniteur du radar à l'aéroport de Kloten et un second explosif placé sur la principale allée de l'aéroport est désamorçé. Le groupe « 3 Octobre » revendique la responsabilité de ces attentats.

Le 29 décembre 1980 - Madrid :

Un reporter espagnol est gravement blessé dans une cabine de téléphone pendant qu'il téléphone à son journal au sujet de l'attentat à la bombe perpétré contre les locaux de Suisse Air. Le groupe « 3 Octobre » revendique la responsabilité.

Le 30 décembre 1980 - Beyrouth :

Attentat à la bombe contre les bureaux de Crédit-Suisse. L'ASALA et le groupe « 3 octobre » disputent la responsabilité.

Le 2 janvier 1981- Beyrouth :

Dans un communiqué de presse, l'ASALA menace « d'attaquer tous les diplomates Suisses à travers le monde » en réponse au mauvais traitement de « Suzy et Alex » en Suisse. Le 04 Janvier, L'ASALA publie une déclaration en accordant quelques jours de délai à la Suisse pour réfléchir sur cette affaire.

Le 13 janvier 1981 - Paris :

Une bombe explose dans la voiture de M. Ahmet Erbeyli, conseiller économique auprès de l'Ambassade de Turquie. Erbeyli n'est pas blessé, mais l'explosion détruit complètement sa voiture. Un groupe se donnant le nom « Commandos d'Alex Yenikomechian » de l'ASALA revendique la responsabilité.

Le 27 janvier 1981 - Milan :

Les locaux de Suisse Air et du Bureau de Tourisme Suisse à Milan sont endommagés par les explosions de bombe. Deux passagers sont blessés. Le groupe « 3 Octobre » revendique la responsabilité pour la pose de la bombe dans un appel envoyé aux représentants de la presse locaux.

Le 03 février 1981 – Los Angeles :

L'équipe d'experts désamorce une bombe laissée au Consulat de Suisse. Les terroristes menacent dans un appel téléphonique anonyme, en précisant que de telles attaques vont continuer jusqu'à la mise en liberté de Suzy Mahseredjian.

Le 05 février 1981 - Paris :

Les bombes explosent dans les locaux de TWA et Air France. Un blessé et dégâts matériels importants. Le groupe « 3 Octobre » revendique la responsabilité.

Le 04 mars 1981 - Paris :

Deux terroristes ouvrent feu sur Reşat Morali, attaché de travail à l'ambassade de Turquie, Tecelli Ari, Attaché des affaires religieuses et İlkay Karakoç représentant de la

Banque « Anadolu » à Paris. Morali et A sont assassinés, Karakoç réussit à se sauver. L'ASALA revendique la responsabilité.

Le 12 mars 1981 - Téhéran :

Les terroristes de l'ASALA essaient d'occuper l'Ambassade de Turquie en tuant deux gardes. Deux auteurs sont capturés et exécutés plus tard, par les Iraniens. L'ASALA revendique la responsabilité.

Le 03 avril 1981 - Copenhague :

Cavit Demir, attaché de travail auprès de l'Ambassade de Turquie est frappé alors qu'il entre dans l'immeuble de son appartement à une heure tardive dans la nuit et il est sérieusement blessé. L'ASALA et SCAG revendiquent l'attaque.

Le 03 juin 1981 – Los Angeles :

Les bombes entraînent l'annulation du spectacle offert par le groupe de danse folklorique turque. La menace des attentats à la bombe similaires entraîne également l'annulation du programme à San Francisco.

Le 09 juin 1981 - Genève :

Mehmet Savaş Yergüz, secrétaire au Consulat de Turquie est assassiné par le terroriste arménien Mardiros Jamgotchian. L'arrestation des terroristes de l'ASALA conduit à la formation d'une nouvelle branche de l'ASALA, appelée « Organisation du 9 Juin » qui sera responsable pour une nouvelle série d'attentats.

Le 11 juin 1981 - Paris :

Un groupe de terroristes arméniens, conduit par un certain Ara Toranian, occupe les locaux de THY (Lignes Aériennes Turques). Initialement ignorés par les autorités françaises, les terroristes sont évacués après les protestations véhémentes de l'Ambassade de Turquie.

Le 19 juin 1981 - Téhéran :

Une bombe explose dans les locaux de Suisse Air. « L'organisation du 9 Juin » revendique la responsabilité.

Le 26 juin 1981 – Los Angeles :

Une bombe explose devant les locaux de la Corporation Bancaire Suisse. Encore une fois un acte commis par « l'organisation du neuf Juin »

Le 19 juillet 1981 - Bern :

Une bombe explose dans l'immeuble du Parlement Suisse. « L'organisation du 9 Juin » revendique la responsabilité.

Le 20 juillet 1981 - Zurich :

« Le Neuf Juin » frappe de nouveau. Une bombe explose dans une cabine de photo automatique à l'aéroport international de Zurich.

Le 21 juillet 1981 - Lausanne :

Vingt femmes sont blessées quand une bombe placée par les terroristes arméniens explose dans un magasin. « Le Neuf Juin » revendique la responsabilité.

Le 22 juillet 1981 - Genève :

Une bombe explose dans un casier à la gare ferroviaire. Les autorités suspectent « le neuf juin ».

Le 22 juillet 1981 - Genève :

Une heure plus tard, une seconde bombe explose dans un casier à la Gare. La police interdit la zone à l'accès à la suite de la première explosion et prévient ainsi les blessures par la seconde explosion.

Le 11 août 1981 - Copenhague :

Deux bombes détruisent les locaux de Suisse Air. Un touriste américain est blessé lors de l'explosion. « Le neuf Juin » revendique la responsabilité.

Le 16 novembre 1981 - Paris :

Une bombe blesse deux innocents badauds à la gare de l'Est. Le groupe « Orly » revendique la responsabilité.

Le 18 novembre 1981 - Paris :

« Orly » annonce qu'il a posé une bombe à la gare du Nord.

Le 20 novembre 1981 – Los Angeles :

Le Consulat Général de Turquie à Beverly Hills subit des dégâts importants. JCAG revendique la responsabilité.

Le 13 janvier 1982 - Toronto :

Une bombe de l'ASALA provoque les dégâts importants au Consulat Général de Turquie.

Le 17 janvier 1982 - Genève :

Deux bombes détruisent les véhicules en stationnement « L'organisation du neuf juin » de l'ASALA revendique la responsabilité.

Le 17 Janvier 1982 - Paris :

Une bombe explose dans les locaux d'Air France au Palais des Congrès. « Orly » revendique la responsabilité.

Le 28 Janvier 1982 – Los Angeles :

Deux terroristes arméniens Kemal Arıkan, Consul général de Turquie à Los Angeles Hampig Sassounian âgé de 19 ans est arrêté et condamné à la réclusion à vie.

Le 22 Mars 1982 - Cambridge Massachusetts:

Un magasin spécialisé en articles de cadeau, appartenant à Orhan Gündüz, Consul général honoraire de Turquie à Boston est sauté. M.Gündüz reçoit un ultimatum : il abandonnera son titre honoraire ou bien il sera « exécuté » La responsabilité est revendiquée par SCAG.

Le 26 Mars 1982 – Beyrouth :

Deux morts et seize blessés dans une explosion au théâtre. ASALA revendique la responsabilité pour les faits commis.

Le 08 Avril 1982 – Ottawa :

Kani Güngör, attaché commercial à l'Ambassade de Turquie à Ottawa est grièvement blessé lors d'une attaque par les terroristes arméniens dans le garage du bâtiment de son appartement. ASALA revendique la responsabilité.

Le 24 Avril 1982 – Dortmund, Allemagne de l'Ouest :

Plusieurs possessions Turques subissent les dégâts importants dans les attentats à la bombe. « La nouvelle organisation de la Résistance Arménienne » revendique la responsabilité.

Le 04 Mai 1982 – Cambridge, Massachusetts :

Orhan Gündüz, Consul Général Honoraire de Turquie à Boston est assassiné. L'assassin est encore en liberté.

Le 10 Mai 1982 – Geneve :

Les bombes explosent dans deux banques. ASALA revendique les attentats.

Le 18 Mai 1982 – Toronto :

Quatre arméniens sont arrêtés pour avoir essayé de faire sortir illégalement l'argent en dehors du pays. L'argent était extorqué aux arméniens, une pratique répandue dans le monde entier. Lors des investigations, il est établi que les terroristes ont mis la bombe dans la maison d'un arménien qui avait refusé de faire la contribution pour le terrorisme arménien.

Le 18 Mai 1982 – Tampa, Floride :

Attaque contre le bureau de Nash Karahan, Consul général honoraire de Turquie.

Le 26 Mai 1982 – Los Angeles :

Une bombe endommage le bureau de la Corporation bancaire Suisse. Les suspects : Quatre arméniens accusés d'adhésion à l'ASALA.

Le 30 Mai 1982 – Los Angeles :

Trois membres de l'ASALA sont arrêtés lors de la pose d'une bombe dans l'office de cargo appartenant à l'Air Canada

Le 07 Juin 1982 – Lisbonne :

Erkut Akbay, attaché administratif à l'Ambassade de Turquie et sa femme Nadide Akbay sont assassinés devant leur domicile. JCAG revendique la responsabilité.

Le 1^{er} Juin 1982 – Rotterdam :

Quatre terroristes arméniens tirent sur Kemalettin Demirer, Consul général de Turquie. Une « Armée Rouge Arménienne » revendique la responsabilité.

Le 21 Juillet 1982 – Paris :

Seize blessés dans une explosion de bombe près d'un café sur la Place Saint-Severin. « L'organisation Orly revendique la responsabilité. « Orly » se plaint du fait que Les Français ne traitent pas les terroristes arméniens arrêtés comme « prisonniers politiques » mais plutôt comme criminels ordinaires.

Le 26 Juillet 1982 – Paris :

« Orly » est responsable pour avoir blessé 2 femmes dans une explosion au Café Saint-Germain de Paris.

Le 02 Août 1982 – Paris :

Pierre Gulumian, un terroriste arménien, est tué pendant que la bombe qu'il prépare explose sur son visage.

Le 07 Août 1982 – Ankara, aéroport d'Esenboğa :

Deux terroristes arméniens ouvrent feu dans une salle d'attente remplie de passagers. Un des terroristes prend en otage, plus d'une vingtaine de personnes et la police saisit le second. Neuf personnes sont mortes et vingt-deux blessés, dont certains le sont grièvement. Le terroriste survivant Levon Ekmekjian est arrêté et condamné.

Le 08 Août 1982 – Paris :

Une bombe est désamorcée a temps. « Orly » exprime ses regrets pour la découverte.

Le 12 Aout 1982 – Paris :

Les terroristes ouvrent feu sur le policier chargé de protéger le bureau de Tourisme Turc. Heureusement, il se sauve sans blessure.

Le 27 Août 1982 – Ottawa :

Le colonel Atilla Altikat, attaché militaire à l'Ambassade de Turquie, est assassiné dans sa voiture. JCAG revendique la responsabilité.

Le 09 Septembre 1982 – Burgaz, Bulgarie :

Bora Süelkan, attache administratif au Consulat Général de Turquie à Burgaz, est assassiné devant son domicile. Les assassins laissent un message : « Nous avons frappé le diplomate turc : Les unités de combat de la justice contre le génocide Arménien ». Un appel anonyme prétend que L'assassinat est l'affaire d'une branche de l'ASALA.

Le 26 Octobre 1982 – Los Angeles :

Cinq terroristes arméniens sont accusés de conspiration pour faire sauter les bureaux du Consul Général Honoraire de Turquie en Philadelphie. Tous appartiennent à JCAG

Le 08 Décembre 1982 – Athènes :

Deux arméniens en moto lancent une bombe contre les locaux des Lignes Aériennes de l'Arabie Saoudite. La bombe touche un pylône de puissance, explose et tue un des terroristes. Son complice qui est un Arménien originaire d'Iran, du nom de Vahe Kontaverdian est arrêté. Plus tard, il est révélé que l'ASALA avait donné l'ordre de l'attaque, car l'Arabie Saoudite maintien les relations amicales avec la Turquie.

Le 21 Janvier 1983 – Anaheim, Californie :

Neuf bombes au tuyau « sophistiqué » sont confisquées dans une boulangerie arménienne après que l'un des détonateurs ait été déclenché.

Le 22 Janvier 1983 – Paris :

Deux terroristes attaquent les locaux de THY avec des grenades à la main. Il n'y a pas de blesse. l'ASALA revendique la responsabilité.

Le 22 Janvier 1983 – Paris :

La police française désamorce un puissant dispositif explosif près des guichets de THY à l'aéroport d'Orly.

Le 02 Février 1983 – Bruxelles :

Les locaux de THY sont attaqués à la bombe La « Nouvelle organisation de la Résistance Arménienne » revendique la responsabilité.

Le 28 Février 1983 – Luxembourg :

Une bombe placée devant la mission diplomatique de Turquie est désamorcée. Le Reporteur Arménien à New York rapporte que « la Nouvelle organisation de la Résistance Arménienne » est responsable.

Le 28 Février 1983 – Paris :

Une bombe explose à l'Agence de Voyage Marmara. Renée Morin, une secrétaire française est tuée lors de l'explosion. Quatre autres Français sont blessés. l'ASALA revendique la responsabilité quelques minutes après l'attaque.

Le 09 Mars 1983 – Belgrade :

Galip Balkar, ambassadeur de Turquie en Yougoslavie est assassiné au centre de Belgrade. Son chauffeur est touché à l'estomac. Les deux agresseurs s'éloignent et les citoyens yougoslaves les poursuivent courageusement. Un des terroristes frappe et blesse un Colonel Yougoslave et arrêté par un policier. Le second terroriste ouvre feu sur les civils qui le poursuivent, en tuant un jeune étudiant et en blessant une jeune fille. Les deux terroristes Kirkor Levonian et Raffi Elbekian sont jugés et condamnés.

Le 24 Mai 1983 – Bruxelles :

Les bombes explosent devant les locaux de la Culture et de l'information de l'Ambassade de Turquie et devant l'agence de voyage de destination Turquie. Le directeur Italien de l'agence de voyage est blessé. ASALA revendique la responsabilité.

Le 16 Juin 1983 – Istanbul :

Les terroristes arméniens effectuent un attentat avec les grenades à la main et les armes automatiques dans le Bazar couvert à Istanbul. Deux morts et vingt – et – un blessés. ASALA revendique la responsabilité.

Le 08 Juillet 1983 – Paris :

Les terroristes arméniens attaquent les locaux du British Council en protestant contre les procès des arméniens à Londres.

Le 14 Juillet 1983 – Bruxelles :

Les terroristes arméniens tuent Dursun Aksoy, attaché administratif à l'Ambassade de Turquie. ASALA, ARA et JCAG revendiquent la responsabilité.

Le 15 Juillet 1983 – Paris :

Une bombe explose devant le guichet de THY à l'aéroport d'Orly. Huit morts et plus de soixante blessés. Un syro-arménien âgé de 29 ans, appelé Varadjian Garbidjian avoue avoir placé la bombe. Il admet que la bombe était placée pour avoir explosé avant le décollage de l'avion.

Le 15 Juillet 1983 – Londres :

Une bombe, similaire à celle qui avait explosé à Orly, est désamorcée à temps. ASALA revendique la responsabilité pour les deux attentats.

Le 18 Juillet 1983 – Lyon :

Une menace à la bombe est faite par l'ASALA contre la Gare ferroviaire de Lyon.

Le 22 Juillet 1983 – Téhéran :

« Orly » réalise les attentats à la bombe contre l'Ambassade de France et Air France.

Le 27 Juillet 1983 – Lisbonne :

Cinq terroristes arméniens tentent de prendre d'assaut l'Ambassade de Turquie à Lisbonne. Ayant échoué à accéder à la chancellerie, ils occupent la résidence en prenant en otage le chef adjoint de la Mission (CAM) et sa famille. Quand les explosifs placés par les terroristes se déclenchent, Cahide Mihçioğlu, épouse de CAM et quatre terroristes se trouvent déchiquetés. Yurtsev Mihçioğlu, CAM et son fils Atasoy sont blessés. Le cinquième terroriste est tué lors de l'assassinat initial donné par les forces de sécurité Turques. Un policier portugais est aussi tué et un autre policier blessé. ARA revendique la responsabilité.

Le 28 Juillet 1983 – Lyon :

Une autre menace a la bombe contre la gare ferroviaire de Lyon – Perrache. ASALA revendique la responsabilité.

Le 29 Juillet 1983 – Téhéran :

Une menace pour faire sauter l’Ambassade de France à Téhéran avec une attaque à la fusée provoque le renforcement des mesures de sécurité par les officiers Iraniens.

Le 31 Juillet 1983 – Lyon et Rennes :

La menace à la bombe par les terroristes arméniens débouche sur l’atterrissage urgent des 2 vols intérieurs français transportant 424 passagers.

Le 10 Août 1983 – Téhéran :

Une bombe explose dans une voiture à l’Ambassade de France. ASALA revendique la responsabilité.

Le 25 Août 1983 – Bonn :

Une série d’attentat a la bombe contre les locaux du Consulat Général de France fait deux morts et laisse vingt trois blessés. ASALA revendique la responsabilité.

Le 09 Septembre 1983 – Téhéran :

Deux voitures de l’Ambassade de France sont attaquées à la bombe. L’une des bombes blesse 2 membres du personnel de l’Ambassade. ASALA revendique la responsabilité.

Le 1^{er} Octobre 1983 – Marseille :

Une explosion de bombe détruit les pavillons américains, soviétiques et Algériens lors d’une foire internationale à Marseille. Une personne est tuée et vingt deux personnes sont blessées. ASALA et « Orly » revendiquent la responsabilité.

Le 06 Octobre 1983 – Téhéran :

Un Véhicule de l’Ambassade de France est attaque à la bombe en tuant 2 passagers « Orly » revendique la responsabilité.

Le 29 Octobre 1983 – Beyrouth :

Une attaque avec la grenade a la main contre l’Ambassade de France. L’un des terroristes de l’ASALA est arrêté.

Le 29 Octobre 1983 – Beyrouth :

L’ambassade de Turquie est attaquée par trois terroristes arméniens. L’un des agresseurs, Sarkis Denielian, Un libanais arménien âgé de 19 ans est arrêté. ASALA revendique la responsabilité.

Le 28 Mars 1984 – Téhéran :

Une série d’attentats commis contre les diplomates turcs : deux terroristes arméniens frappent et blessent grièvement le sergent Ismail Pamukçu, employé au bureau de l’attache militaire de Turquie ; Hasan Servet Öktem, premier secrétaire de l’Ambassade de Turquie est légèrement blessé pendant qu’il sort de son domicile, İbrahim Özdemir, attaché administratif à l’Ambassade de Turquie alerte la police pour deux individus d’apparence suspecte. Ils se révèlent terroristes arméniens et sont arrêtés, dans l’après-midi de la même journée, la police iranienne arrête trois autres terroristes arméniens a l’extérieur de

l'Ambassade de Turquie, un terroriste arménien est tué quand la bombe qu'il essaie de placer dans la voiture du conseiller Commercial adjoint de Turquie, explose prématurément. Le terroriste mort est plus tard identifié comme Sultan Gregorian Semaperdan (ASALA)

Le 29 Mars 1984 – Los Angeles :

L'ASALA envoie une menace écrite en affirmant qu'ils assassineront les athlètes turcs participant aux jeux Olympiques.

Le 08 Avril 1984 – Beyrouth :

L'ASALA diffuse un avertissement en affirmant que tous les vols à destination de la Turquie seront considérés comme cibles militaires

Le 26 Avril 1984 – Ankara :

Le premier ministre turc Turgut Özal reçoit une menace l'avertissant que l'ASALA programmera une grande opération terroriste contre son pays s'il se rend à Téhéran pour une visite prévue.

Le 28 Avril 1984 – Téhéran :

Deux terroristes arméniens en moto ouvrent feu sur Işık Yönder au moment où elle conduit sa femme Sadiye Yönder à l'ambassade de Turquie où elle travaille comme secrétaire. Işık Yönder est tué et l'ASALA revendique la responsabilité encore une fois pour un assassinat absurde.

Le 20 Juin 1984 – Vienne :

Une bombe explose dans une voiture appartenant à Erdoğan Özen, adjoint au conseiller des affaires sociales à l'Ambassade de Turquie à Vienne. Özen est tué et cinq autres grièvement blessés, y compris un policier. Les terroristes membres de l'IRA revendiquent la responsabilité pour ce crime.

Le 25 Juin 1984 – Los Angeles :

Une agence de presse en France reçoit une lettre menaçant d'attaquer tous les gouvernements, les organisations et les compagnies qui aident, d'une manière quelconque, l'équipe de Turquie lors des jeux olympiques à Los Angeles.

Le 13 Août 1984 – Lyon :

Une bombe explose à la gare de train de Lyon en provoquant les dégâts mineurs. L'ASALA revendique la responsabilité.

Septembre 1984 – Téhéran :

Plusieurs firmes possédées par les Turcs en Iran tombent sous l'attaque après avoir reçu les lettres d'avertissement informant les concernés au sujet du fait qu'ils sont pris pour cible. La première victime est la compagnie de Sezai Türkez. Un employé turc est blessé par le feu provoqué par l'explosion. Les intimidations à l'échelle moins élevée s'en suivent.

Le 1^{er} Septembre 1984 – Téhéran :

Les autorités iraniennes exposent un complot visant à assassiner İsmet Bırsel, ambassadeur de Turquie à Téhéran.

Le 03 Septembre 1984 – Istanbul :

Deux terroristes arméniens meurent du fait que l'une de leurs bombes se déclenche très tôt. L'ARA revendique la responsabilité.

Le 19 Novembre 1984 – Vienne :

Enver Ergun, directeur – adjoint du Centre pour le Développement Social et les Affaires Humanitaires de Nations Unis à Vienne est assassiné en se rendant au travail. Les assassins laissent un drapeau avec les initiales « ARA » sur le corps.

Décembre 1984 – Bruxelles :

Les autorités réussissent à empêcher un attentat à la bombe dans la résidence de Selçuk İncesu, Consul général de Turquie.

Le 29 Décembre 1984 – Beyrouth :

Deux bâtiments français dans la partie- est de Beyrouth sont attaqués à la bombe. ASALA revendique la responsabilité.

Le 29 Décembre 1984 – Paris :

A la suite d'une menace proférée par l'ASALA pour faire sauter un avion d'Air France, la police renforce la sécurité à l'aéroport Charles de Gaulle.

Le 03 Janvier 1985 – Beyrouth :

Les locaux de l'Agence France Presse sont largement endommagés lors de l'explosion d'une bombe.

Le 03 Mars 1985 – Paris :

Un anonyme appel parvenant à l'Agence France Presse menace d'attaquer les intérêts français à travers le monde tout entier, après l'inculpation de trois terroristes qui ont participé à l'attentat d'Orly.

Le 12 Mars 1985 – Ottawa :

Trois terroristes équipés de lourdes armes prend d'assaut l'Ambassade de Turquie en tuant un garde de sécurité de nationalité canadienne. Les hommes armes entrent dans le bâtiment après avoir fait sauter la porte d'entrée. L'ambassadeur Çoşkun Kırca réussit à s'enfuir mais subit des blessures importantes. La femme et la fille de l'ambassadeur qui sont prises en otage sont libérées plus tard et les terroristes se rendent. ARA revendique la responsabilité. La Cour Suprême d'Ontario condamne, le 31 Octobre 1986, Kevork Marasliyan, Ohannes Noubarian et Raffi Titizian à la réclusion perpétuelle.

Le 26 Mars 1985 – Toronto :

Une menace pour faire sauter le système transit de la Ville de Toronto provoque le chaos pendant les heures d'afflux. Une « Armée secrète Arménienne pour la libération de notre Patrie » revendique la responsabilité pour la menace.

Novembre 1985 – Bruxelles :

Une équipe spéciale de sécurité anti-terroriste appartenant à la police belge identifie et arrête trois terroristes arméniens avec les passeports portugais. Ils avaient de plan pour attaquer les officiers turcs au siège de l'OTAN

Le 28 Novembre 1985 – Paris :

La police française arrête le leader de l'organisation terroriste « Armée secrète Arménienne pour la libération de l'Arménie – Mouvement Révolutionnaire » (ASALA – RM), Monte Melkonian, un citoyen américain. La police saisit, dans l'appartement de Melkonian, les armes, les dispositifs explosifs, les informations sur le départ et l'arrivée des

embarquements turcs prévus pour visite la France et une photo d'Adnan Bulak, ambassadeur de Turquie en France.

Décembre 1985 – Paris :

Quarante et un clients dans deux grands magasins de Paris (Galerie Lafayette et Printemps) sont blessés (douze grièvement) lors des explosions simultanées des bombes dans les magasins. Le reporter arménien, publié à New York, dans son numéro du 12 décembre, relate que les autorités judiciaires françaises se tournent vers ASALA comme le plus probable auteur des attentats. ASALA revendique, plus tard, la responsabilité pour les deux attentats à la bombe.

Le 23 Novembre 1986 – Melbourne :

A 2h 15, la bombe explose devant le consulat Général de Turquie. Un mort – probablement le poseur de la bombe – et un australien blessé.

**DECLARATION FAITE PAR
LES ACADEMICIENS
AMERICAINS
(Le 19 Mai 1985)**

LA DECLARATION DES UNIVERSITAIRES AMERICAINS

(19 mai 1985)

Les soussignés, académiciens **américains, spécialistes en matière des études turques, ottomanes et Moyen-Orient sont d'avis que le langage utilisé dans la résolution 192 du Congrès est inapproprié et ne correspond pas aux réalités** à plusieurs égards.

Tout en soutenant pleinement le concept d'une "*Journée Nationale de Commémoration de l'inhumanité de l'Homme envers l'Homme*", nous souhaitons prendre nos distances en ce qui concerne la partie du texte qui souligne une reconnaissance spéciale:

"... le million et demi d'arméniens qui furent victimes du génocide perpétré en Turquie entre 1915 et 1923..."

Nos réserves portent sur les mots "... Turquie.." et "...Génocide.." et peuvent être résumées comme suit:

Depuis le quatorzième siècle jusqu'en 1922, la région actuellement appelée "*Turquie*", ou plus correctement "*République de Turquie*", faisait partie intégrante du territoire de l'état multinational et multireligieux connu sous le nom d'Empire Ottoman. Il est également faux de confondre l'Empire Ottoman avec la République de Turquie, comme il est faux de confondre l'Empire des Habsbourg avec la République d'Autriche. L'Empire Ottoman s'effondra en 1922 et la victoire de la révolution turque instaura en 1923 l'actuelle République de Turquie. Cet Empire regroupait des territoires et des peuples qui de nos jours sont répartis dans plus de 25 pays différents en Europe du sud-est, en Afrique du nord et au Moyen-Orient, l'un d'eux étant la République de Turquie. La République de Turquie n'est nullement responsable des événements qui se sont déroulés pendant la période ottomane bien que, en se servant de l'appellation "*Turquie*" dans la Résolution, ses auteurs aient implicitement accusé la République de Turquie coupable du prétendu "*génocide*" qui aurait lieu entre 1915 et 1923.

En ce qui concerne l'accusation de "*génocide*", nul signataire de cette déclaration ne cherche à diminuer l'ampleur des souffrances arméniennes. Nous sommes également conscient du fait, que ces souffrances ne peuvent être prises en considération en marge des souffrances endurées par les habitants musulmans de cette région. La majeure partie des preuves connues jusqu'à ce jour nous indique que de sérieux combats intercommunautaires (perpétrés par des forces irrégulières autant chrétiennes que musulmanes) eurent lieu et qu'ils furent aggravés par des maladies, des famines, des souffrances et des massacres en Anatolie et dans les régions

avoisinentes durant la Première Guerre Mondiale. Il est indéniable que pendant la période mentionnée et similairement à la tragédie qui a ravagé le Liban au cours de la dernière décennie, cette région ait connu des combats plus ou moins continus. Les pertes humaines au sein des communautés Chrétienne et Musulmane furent énormes.

Néanmoins, de nombreux détails doivent toujours être éclaircis avant que les historiens soient à même de discerner clairement la part de responsabilité qui revient aux innocents et aux coupables et de déterminer les raisons de ces événements qui aboutirent à la mort et au déplacement de grandes parties de la population d'Anatolie orientale, touchant indifféremment Chrétiens et Musulmans.

Les hommes d'Etat et les politiciens font l'histoire, les savants la rédigent. Pour cela, il est indispensable que les savants soient permis d'avoir accès aux archives des hommes d'Etat et des politiciens d'antan. De nos jours, les archives de l'Union Soviétique, de Syrie, de Bulgarie et de Turquie restent en grande partie fermées aux historiens impartiaux. L'histoire de l'Empire Ottoman pendant la période mentionnée dans la Résolution 192 (1915-1923) ne pourra être connue de façon satisfaisante aussi longtemps que ces archives resteront fermées.

Nous croyons que la position adéquate que le Congrès des Etats-Unis doit adopter à cet égard est d'encourager l'ouverture sans restrictions des archives historiques et ne pas se prononcer sur des événements historiques avant que ceux-ci soient complètement éclaircis. Des accusations telles que celles de la Résolution 192 feraient inévitablement et injustement du tort au peuple turc et retarderaient peut-être de manière irréparable les progrès que les historiens ont juste commencé à enregistrer pour éclaircir ces événements tragiques.

Ces commentaires illustrent nombre de débats dont l'histoire des Arméniens Ottomans a fait l'objet entre savants, dont beaucoup se refusent à s'associer aux hypothèses historiques comprises dans le texte de la Résolution 192. En adoptant cette résolution, le Congrès essaiera de trancher par la voie législative quel aspect de cette question historique est correct. Une telle résolution basée sur des hypothèses douteuses sur le plan historique ne peut que nuire aux dessins de la recherche historique objective et à la crédibilité du processus législatif américain.

SIGNATAIRES DE LA DECLARATION PORTANT SUR LA RESOLUTION 192, ADRESSEE AUX MEMBRES DU CONGRES

- RIFAAT ABOU-EL-HAJ
Professor of History
California State University at Long Beach
- SARAH MOMENT ATIS
Professor of Turkish Language & Literature
University of Wisconsin at Madison
- KARL BARBIR
Associate Professor of History
Siena Collège (New York)
- ILHAN BASGOZ
Director of the Turkish Studies Program at the
Department of Uralic & Altaic Studies Indiana
University
- DANIEL G. BATES
Professor of Anthropology Hunter Collège,
City University of New York
ULKU BATES Professor of Art History
Hunter Collège City University of New York
- GUSTAV BAYERLE
Professor of Uralic & Altaic Studies
Indiana University
- ANDREAS G. E. BODROGLIGETTI
Professor of Turkic & Iranian languages University of
California at Los Angeles
- KATHLEEN BURRILL
Associate Professor of Turkish Studies
Columbia University
- RODERIC DAVISON
Professor of History George Washington University
- WALTER DENNY
Professor of Art History Associate & Near Eastern Studies
University of Massachusetts
- DR. ALAN DUBEN
Anthropologist, Researcher New York City
- ELLEN ERVIN
Research Assistant Professor of Turkish
New York University
- CAESAR FARAH
Professor of Islande & Middle Eastern
History University of Minnesota
- CARTER FINDLEY
Associate Professor of History The Ohio State
University
- MICHAEL FINEFROCK
Professor of History Collège of Charleston
- ALAN FISHER
Professor of History Michigan State
University
- CORNELL FLEISCHER
Assistant Professor of History Washington
University (Missouri)
- TIMOTHY CHILDS
Professorial Lecturer at SAIS, Johns Hopkins
University
- SHAFIGA DAULET
Associate Professor of Political Science
University of Connecticut
- JUSTIN McCARTHY
Associate Professor of History University of
Louisville
- JON MANDAVILLE
Professor of the History of the Middle East
Portland State University (Oregon)
- RHOADS MURPHEY
Assistant Professor of Middle Eastern Languages
& Cultures & History Columbia University
- PIERRE OBERLING
Professor of History Hunter Collège of the City

University of New York

ROBERT OLSON
Associate Professor of History University of
Kentucky

DONALD QUATAERT
Associate Professor of History
University of Houston

WILLIAM GRISWOLD
Professor of History
Colorado State University

WILLIAM HICKMAN
Associate Professor of Turkish
University of California, Berkeley

JOHN HYMES
Professor of History
Glennville State Collège West
Virginia

RALPH JAECKEL
Visiting Assistant Professor of Turkish University of
California at Los Angeles

JAMES KELLY
Associate Professor of Turkish University of Utah

PETER GOLDEN
Professor of History Rutgers
University, Newark

TOM GOODRICH
Professor of History Indiana University of
Pennsylvania

ANDREW COULD
Ph.D. in Ottoman History
Flagstaff, Arizona

MICHAEL MEEKER
Professor of Anthropology University of
California at San Diego

THOMAS NAFF
Professor of History & Director, Middle East
Research Institute
University of Pennsylvania

WILLIAM OCHSENWALD
Associate Professor of History
Virginia Polytechnic Institute

WILLIAM PEACHY

Assistant Professor of the Judaic & Near
Eastern Languages & Literatures
The Ohio State University

HOWARD REED
Professor of History
University of Connecticut

IBOR HALASI-KUN
Professor Emeritus of Turkish Studies Columbia
University

J. C. HUREWITZ
Professor of Government Emeritus Former
Director of the Middle East Institute (1971-1984)
Columbia University

HALIL INALCIK
University Professor of Ottoman History &
Member of the American Academy of Arts &
Sciences University of Chicago

RONALD JENNINGS
Associate Professor of History &
Asian Studies University of Illinois

KERIM KEY
Adjunct Professor
Southeastern University
Washington, D.C.

DANKWART RUSTOW
Distinguished University Professor of Political
Science City University Graduate School New York

STANFORD SHAW
Professor of History University of
California at Los Angeles

METIN KUNT
Professor of Ottoman History New York City

AVIGDOR LEVY
Professor of History
Brandeis University

DR. HEATH W. LOWRY
Institute of Turkish Studies Inc.
Washington, D.C.

JOHN MASSON SMITH, JR.

Professor of History University of California at Berkeley

ROBERT STAAB
Assistant Director of the
Middle East Center
University of Utah

JAMES STEWART-ROBINSON
Professor of Turkish Studies University
of Michigan

FRANK TACHAU
Professor of Political Science University
of Illinois at Chicago

DAVID THOMAS
Associate Professor of History Rhode
Island Collège

WARREN S. WALKER
Home Professor of English & Director of the
Archive of Turkish Oral Narrative Texas Tech
University

WALTER WEIKER
Professor of Political Science Rutgers
University

MADELINE ZILFI
Associate Professor of History
University of Maryland

ELAINE SMITH
Ph.D. in Turkish History Retired
Foreign Service Officer
Washington, DC-

EZEL KURAL SHAW
Associate Professor of History California State
University, Northridge

FREDERICK LATIMER
Associate Professor of History Retired University of
Utah

BERNARD LEWIS
Cleveland E. Dodge Professor of Near Eastern
History Princeton University

GRACE M. SMITH
Visiting Lecturer in Turkish University of
California at Berkeley

DR. SVAT SOUCEK

Turcologist, New York
City

JUNE STARR
Associate Professor of Anthropology
SUNY Stony Brook

DR. PHILIP STODDARD
Executive Director, Middle East
Institute Washington, D.C.

METIN TAMKOC
Professor of International Law and Régulations
Texas Tech University

MARGARET L. VENZKE
Assistant Professor of History Dickinson Collège
(Pennsylvania)

DONALD WEBSTER
Professor of Turkish History, Retired

JOHN WOODS
Associate Professor of Middle Eastern History
University of Chicago

BIBLIOGRAPHIE

Sources turques

1. Aspirations Et Agissements Révolutionnaires Des Comités Arméniens Avant Et Après La Proclamation De La Constitution Ottomane, Istanbul, 1916, 1917.
2. Congrès National Turc, **Documents Relatifs Aux Atrocités Commises Par Les Arméniens Sur La Population** Musulmane, Istanbul, 1919.
3. Facts From The Turkish Armenians, Jamanak, Istanbul, 1980.
4. Hocaoglu, Mehmet, Arsiv Vesikalariyla Tarihte Ermeni Mezalimi Ve Ermeniler, (Document D'archives Relatifs Aux Arméniens Et Aux Atrocités Qu'ils Ont Commises Dans L'histoire), Istanbul, 1976.
5. Karpat, Kemal H., "*Ottoman Population Records And The Census Of 1881/82 -1893*".
6. International Journal Of Middle East Studies, Vol. 9 (1978), Pp. 237 - 274.
7. Koças Sadi, Tarih Boyunca Ermeniler Ve Türk - Ermeni İlişkileri (Les Arméniens Et Les Relations Turco - Arméniennes A Travers L'histoire), Ankara, 1967.
8. Özkaya, inayetullah Cemal, Le Peuple Arménien Et La Tentative De Réduire Le Peuple Turc En Servitude, Istanbul, 1971.
9. Rüstem Bey, Ahmed, The World War And The Turco - Armenian Question, Staempli And Co. Printing Office, Bern, 1918.
10. Schemsi, Kara, Turcs Et Arméniens Devant L'historié, Imprimerie Nationale, Genève, 1919.
11. Sonyel, Salahi R., "*Yeni Belgelerin Işığında Ermeni Tehcirleri* (Les Déportations D'arméniens: Une Mise Au Point A La Lumière De Nouveaux Documents), Belleten, Vol. 36, Pp. 31- 69.
12. Sonyel, Salahi R., "*Tehcîr Ve Kırmalar Konusunda Ermeni Propagandası Hıristiyanlık Dünyasını Nasıl Aldattı?*" (Comment La Propagande Arménienne A-t-elle Trompé Le Monde Chrétien Au Sujet Des Déportations Et Des Massacres ?).
13. Sonyel, Salahi R., Displacement Of The Armenians, Documents, Ankara, 1978.
14. The National Congress Of Turkey, The Turco - Armenian Question A Turkish Point Of View, Istanbul, 1919.
15. Simsir, Bilal N., Malta Sürgünleri (Les Déportés De Malte), Istanbul, 1976.
16. Uras, Esat, Tarihte Ermeniler Ve Ermeni Meselesi, (Les Arméniens Et Le Problème Arménien Dans L'histoire) Belge Yayimlan, 2e Edition, Istanbul, 1976.

Sources Arméniennes

1. Andonian, Aram, Documents Officiels Concernant Les Massacres Arméniens Paris, Délégation Nationale Arménienne, 1920
2. Antranik Speaks, Paris, 1921.
3. Aslan, Kevork, L'Arménie Et Les Arméniens, Istanbul, 1914.
4. Basmadjian, K. J., Histoire Moderne Des Arméniens, Paris, 1917.
5. Hovannisian, Richard, Armenia On The Road To Independence, 1918,
6. Los Angeles, 1967.
7. Hovannisian, Richard, The Republic Of Armenia, 1918-1919, Berkeley, Los Angeles, 1971.

8. Kachaznouni, Hov., *Armenian Revolutionary Fédération Has Nothing More To Do*, Vienne, 1923.
9. Kaprielian, *La Crise Arménienne Et La Renaissance*, 1905.
10. Léo, *The Ideology Of The Turkish Armenian Révolution*, Paris, 1934-1935. Mathieu D'edesse, *Chronicles*
11. Melikoff, Dr. Jean Loris, *La Révolution Russe Et Les Nouvelles Républiques Transcausiennes*, Librairie Félix Alcan, Paris, 1920.
12. Nalbandian, Louise, *Armenian Revolutionary Movement*, California University Press, 1963.
13. Papazian, K. S., *Patriotism Perverted*, Boston Baïkar Press, 1934. Sanjian, K. Avedis, *The Armenian Communities In Syria Under Ottoman Dominion*, Cambridge, Mass., 1965.
14. Tchalkouchian, Gr., *Le Livre Rouge*, Paris, 1919.
15. Varandian, Mikayel, *History Of The Dashnagtzoutune*, Paris, 1932.

Autres Sources

1. Carrière, Auguste, *Moïse De Khoren Et La Généalogie Patriarcale*, Paris, 1896
2. Dixon-Johnson, C. F., *The Armenians*, Northgate Blackburn, 1916.
3. Gibb, H. A. R. And Bowen, Harold, *Islamic Society And The West*, Oxford University Press, Londres Et New York, 1951-1957.
4. Garnier, Jean-Paul, *La Fin De L'empire Ottoman*, Paris, 1973.
5. Hartill, Léonard Ramsden, *Men Are Like That*, Bobbs Co., Indianapolis, 1928.
6. Howard, Harry N., *Partition Of Turkey*, New York, 1966.
7. Kazemzadeh, Fereh, *Struggle For Transcaucasia*, Yale University Press, New Haven, Conn., 1951.
8. Langer, William L., *The Diplomacy Of Imperialism*, 2nd Edition, Knopf, New York, 1956. General Mayewski, *Les Massacres D'arménie*, Petersburg, 1916.
9. McCarthy, Justin, "*Greek Statistics On The Ottoman Greek Population*",
10. *International Journal Of Turkish Studies*, Vol. I, 1980, Pp. 66 - 76. Price, Clair, *The Rebirth Of Turkey*, New York, 1923.
11. Shaw, Stanford J. And Shaw, Ezel K., *History Of The Ottoman Empire And Modern Turkey*, Cambridge University Press, Londres Et New York, 1976-1977.
12. Shaw, Stanford J., "*The Ottoman Census System And Population*", 1831-1914 ,
13. *International Journal Of Middle East Studies*, Vol. 9, (1978), Pp. 325-338.
14. Sykes, Sir Mark, *The Caliph's Last Heritage*, 1915, Londres.